



HAL
open science

La compétitivité de la filière volaille de chair française : entre doutes et espoirs

Vincent Chatellier, Pascale Magdelaine, Yves Tregaro

► To cite this version:

Vincent Chatellier, Pascale Magdelaine, Yves Tregaro. La compétitivité de la filière volaille de chair française : entre doutes et espoirs. INRA Productions Animales, 2015, 28 (5), pp.411-428. hal-02641676

HAL Id: hal-02641676

<https://hal.inrae.fr/hal-02641676v1>

Submitted on 28 May 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La compétitivité de la filière volaille de chair française : entre doutes et espoirs

V. CHATELLIER¹, P. MAGDELAINE², Y. TRÉGARO³

¹ INRA, UR1134 LERECO, Rue de la Géraudière, F-44316 Nantes, France

² ITAVI, 7 rue du Faubourg Poissonnière, F-75009 Paris, France

³ FranceAgriMer, 12 rue Henri Rol-Tanguy, F-93555 Montreuil, France

Courriel : vincent.chatellier@nantes.inra.fr

Après avoir occupé sans conteste, pendant des décennies, le premier rang des pays européens producteurs de viande de volailles, la France est désormais talonnée par la Pologne. En dépit d'une croissance de la consommation intérieure, la filière française de volailles de chair a subi, au cours des quinze dernières années, une perte significative de sa compétitivité vis-à-vis des pays du Nord de l'Union européenne. De plus, les exportations de poulets vers les pays du Moyen-Orient sont aujourd'hui fragilisées par l'abandon récent des aides européennes à l'export. Pour les volailles avec démarcation de qualité, la France est, en revanche, bien positionnée.

Le secteur français de la volaille de chair traverse depuis plusieurs années des difficultés économiques. Celles-ci se traduisent principalement par l'abandon d'ateliers dans les élevages et la fermeture de sites industriels, avec la perte induite d'emplois, dans des zones rurales où l'activité industrielle de substitution est parfois inexistante¹. Elles se manifestent également au travers d'une faible dynamique des investissements dans les élevages, ce d'autant plus que la récente décision d'une mise à zéro des aides à l'exportation (restitutions) suscite de légitimes interrogations.

Les difficultés du secteur avicole français ne sont pas liées à la dynamique de la consommation intérieure de viande de volailles (Berger 2013). La consommation continue de progresser, en raison du développement de certains segments de marché (dont les découpes crues et élaborées de poulets), contrairement à ce qui est observé pour les autres viandes (FranceAgriMer 2015). Les insuffisances de la filière ne doivent pas non plus conduire à occulter la réussite de cer-

tains créneaux (la filière de qualité, avec des produits différenciés et ancrés territorialement), ni l'essor de plusieurs entreprises, y compris parfois avec des investissements dans d'autres pays européens. Ainsi, par exemple, l'entreprise LDC est devenue le troisième acteur industriel de la volaille en Pologne (avec 1,1 million de poulets transformés par semaine) après l'acquisition de la société Drop.

Les difficultés s'expliquent essentiellement par une perte de compétitivité de la production française vis-à-vis d'autres Etats membres de l'Union Européenne (UE), dont surtout l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et la Pologne (Jez *et al* 2010, Renault *et al* 2011, Magdelaine 2013). Ces pays ont non seulement augmenté de manière rapide leur production intérieure au cours de la dernière décennie, mais ils ont développé leurs exportations, y compris à destination du marché français. Ainsi, en 2014, les importations de viande de volailles représentent plus de 30% de la consommation française, soit le double de ce qui prévalait en 2000 (Renault *et al*

2013). Après trois décennies d'un fort développement de l'offre, cette perte de compétitivité s'est traduite par une baisse de la production française de volailles de l'ordre de 20% entre 2000 et 2006 (Fouillade *et al* 2010). Depuis lors, la production est restée assez stable aux alentours de 1,8 million de tonnes équivalent carcasse (tec)², pour une consommation en légère croissance dépassant 1,7 million de tec en 2014. Si la production de dindes poursuit sa tendance baissière, une légère reprise de la production de poulets a été constatée, en raison surtout d'une hausse des exportations vers les pays tiers. Dans ce cadre, cet article est structuré en trois parties :

- La première présente la place de l'UE et des autres grands acteurs mondiaux dans la dynamique internationale du marché de la viande de volailles en termes de production, de consommation et d'échanges (importations, exportations et balance commerciale). Les écarts de compétitivité coûts, l'ouverture du marché de l'UE à la suite des accords de l'Organisation Mondiale du Commerce

¹ La Bretagne, et plus largement les régions du Grand-Ouest, ont payé un lourd tribut, avec le dépôt de bilan et la fermeture de plusieurs entreprises clés ou leur reprise partielle dans les secteurs de la volaille : Tilly-Sabco à Gerlesquin (29) en septembre 2014 (330 emplois) ; *Doux*, entre mai 2012 et décembre 2014 (près de 1 000 emplois) ; TDI et Le Clézio implantées à Saint-Caradec et à Trévé (22) en mars 2013 (250 emplois) pour ne citer que les plus importantes. A ces pertes d'emplois directs, s'ajoutent celles plus indirectes liées à la baisse d'activité des entreprises positionnées en amont de la filière (GIS Elevage Demain 2015).

² Unité employée pour pouvoir agréger des données en poids concernant des animaux vivants et des viandes sous toutes leurs présentations : carcasses, morceaux désossés ou non, viandes séchées, etc. On applique au poids brut un coefficient propre à chaque forme du produit.

(OMC) et l'essor de la demande dans les pays en développement sont les principaux éléments structurants de ces évolutions. Cette partie rend compte ensuite de l'évolution passée (2000 à 2014) de la production, de la consommation et des échanges extérieurs de la France en viande de volailles.

- La deuxième traite des échanges de la France en viande de volailles avec les pays tiers (pays non membres de l'UE). Du fait de son histoire, de son importance économique (notamment en Bretagne et en Pays de la Loire), une attention particulière est portée à la dynamique de la filière du « poulet grand export ». Cette filière est aujourd'hui fragilisée par l'abandon des restitutions aux exportations et la présence renforcée des volailles brésiliennes dans les pays du Proche et Moyen-Orient (PMO).

- La troisième cherche à qualifier la perte de compétitivité de la France en viandes de volailles vis-à-vis d'autres pays européens concurrents, tant en volume qu'en valeur (les données en euros s'entendent en monnaie courante, sans prise en compte de l'inflation).

Un développement sur les principales raisons d'espérer pour la filière volaille de chair française est proposé dans le propos conclusif. Si pendant de nombreuses années les acteurs de la filière ont accompagné la baisse des débouchés par la réduction du parc bâtiment dans les élevages et la fermeture d'unités d'abattage et de transformation, la filière volaille de chair semble avoir pris la mesure de l'impasse dans laquelle elle se trouvait. Différentes études (AND-ITAVI 2013, FranceAgriMer 2013) et missions (Berger 2013, Malpel 2014) ont récemment contribué à éclairer les acteurs sur la perte de compétitivité de la filière française vis-à-vis de ses concurrents immédiats (Allemagne, Belgique, Pays-Bas). Ces derniers mois, d'importants projets de restructurations ont émergé en France (reprise d'outils de Glon - Groupe Avril - puis plus récemment d'Agrial par LDC, protocole d'accord *Gastronome-Doux*) permettant d'envisager une nouvelle structuration des principaux acteurs de la volaille française d'ici quelques mois, associée à une reconquête des parts de marché notamment sur le marché intérieur.

1 / L'UE et la France dans le marché mondial de la viande de volailles

Le poids de l'UE tend à diminuer dans la production, la consommation et les échanges mondiaux de viande de volailles. Cette situation devrait d'ailleurs se poursuivre au cours des dix prochaines années. La demande mondiale en viande de volailles connaît une croissance si soutenue, notamment dans les pays en développement, que les principaux exportateurs (Brésil, Etats-Unis et plus loin derrière l'UE) devraient bénéficier d'opportunités nouvelles.

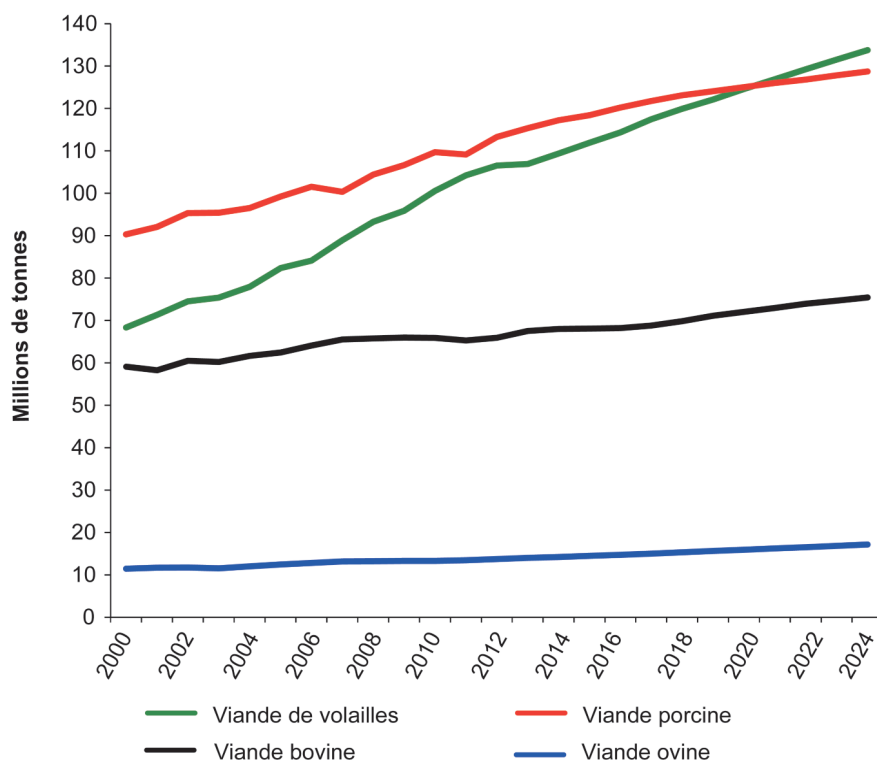
Pour qualifier les dynamiques internationales à l'œuvre, cette première partie reprend les travaux publiés conjointement par l'Organisation de Coopération et Développement Economique (OCDE) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Cette analyse couvre une période passée (avec deux dates prises en référence : 2000 et 2014) et, moyennant certaines hypothèses de calcul propres à ces organismes, propose des perspectives à horizon 2024. Les projections de la FAO et

de l'OCDE visent, non pas à prédire l'avenir, mais à présenter un scénario plausible de ce qui pourrait se passer compte tenu des hypothèses retenues au sujet des conditions macroéconomiques, de l'orientation actuelle des politiques agricoles et commerciales, des conditions météorologiques, des tendances lourdes de la productivité et de l'évolution des marchés internationaux (OCDE et FAO, 2015).

1.1 / Une croissance soutenue de la consommation dans les pays en développement

La production mondiale de viande de volailles représente, d'après les statistiques de l'OCDE-FAO, 109,4 millions de tonnes³ en 2014. Selon les travaux prospectifs conduits par ces mêmes organisations internationales, elle devrait augmenter de 24 millions de tonnes entre 2014 et 2024 (soit + 22% en dix ans). Ainsi, le secteur avicole devrait être à l'origine de près de la moitié de la croissance attendue de l'offre mondiale de viandes. La volaille bénéficie d'un taux annuel de croissance de la consommation nettement supérieur à celui des autres viandes et ce pour plusieurs rai-

Figure 1. La production de viandes dans le monde (Prévisions entre 2014 et 2024). (Sources : OCDE et FAO 2015).



³ Pour les statistiques de la FAO et de l'OCDE, le terme « tonne » pour le secteur des volailles correspond à un « poids prêt à cuire ». Dans cet article, le terme « tonne » (sans la mention « tec ») fait référence à cette notion. Celle-ci est voisine de celle exprimée en tonnes équivalent carcasse (tec) dans les statistiques européennes (base de données COMEXT) ou françaises (Douanes).

sons : *i*) le prix payé par les consommateurs est plus compétitif du fait des performances zootechniques obtenues dans cette filière (un bon indice de consommation est un avantage d'autant plus fort que le prix des matières protéiques est orienté à la hausse) ; *ii*) la qualité nutritionnelle de cette viande (maigre) est reconnue ; *iii*) cette viande ne souffre pas des interdits religieux auxquels est soumise la viande porcine (Islam et Judaïsme) ou bovine (Inde) ; *iv*) la production étant moins directement liée au sol que pour d'autres productions (bovins et ovins), il est plus facile de la développer à proximité des zones urbaines en forte croissance démographique. La viande de volailles deviendra très prochainement, dès 2020 probablement, la première viande consommée et produite dans le monde, avec 37% du total (figure 1).

La croissance escomptée de la consommation de viande de volailles devrait

résulter surtout des pays en développement (74% de la hausse totale prévue entre 2014 et 2024). Ces mêmes pays seront aussi placés au cœur de la dynamique positive de l'offre en cumulant 67% de la hausse globale. La croissance de l'offre devrait être surtout le fait des pays asiatiques (9,5 millions de tonnes dont 4,9 en Chine), des pays de l'Amérique latine (5,8 millions de tonnes dont 2,8 pour le Brésil) et des Etats-Unis (4,5 millions de tonnes).

Dans de nombreux pays, la croissance attendue de la production de viande de volailles suivra l'évolution de la consommation (tableau 1). A horizon 2024, les pays asiatiques devraient rester déficitaires, malgré une production conséquente (35% du total mondial). Le déficit des pays africains devrait, quant à lui, se creuser pour représenter 3 millions de tonnes, soit près de 40% de sa consommation attendue. La balance commerciale déjà positive des pays de l'Amérique

latine et des Etats-Unis devrait s'améliorer, même si la dynamique interne de consommation est soutenue. Pour l'UE, les évolutions pressenties sont plus modestes, avec une balance commerciale toujours positive, du moins en volume, à horizon de 2024 (0,8 million de tonnes). Ainsi, avec un peu moins de 7% de la population mondiale, l'UE devrait contribuer, à horizon 2024, pour 10,7% à la production mondiale de viandes de volailles et pour 10,2% à la consommation. Ce poids de l'UE dans le total mondial s'inscrit à la baisse puisqu'il était respectivement, de 15,4 et 14,6% en 2000.

1.2 / Les Etats-Unis et le Brésil dominant le marché à l'export

Les exportations de viandes de volailles, qui augmentent au rythme moyen annuel de 7% depuis une vingtaine d'années, sont géographiquement

Tableau 1. La production et la consommation (en millions de tonnes) de viande de volailles dans le monde. (Sources : OCDE et FAO 2015).

	Production				Consommation			
	2000	2014	2024 ^(*)	2024/14	2000	2014	2024 ^(*)	2024/14
Monde	68,4	109,4	133,8	24,4	67,7	108,6	133,0	24,4
- Pays développés	32,5	45,4	53,5	8,1	30,8	42,6	48,8	6,1
- Pays en développement	35,9	64,0	80,3	16,3	36,8	66,0	84,2	18,2
Europe	11,8	19,0	21,8	2,8	12,0	18,8	20,7	1,9
- UE-28	10,5	13,0	14,4	1,3	9,9	12,5	13,6	1,1
- Russie	0,8	4,0	4,9	0,9	1,5	4,3	4,7	0,4
- Ukraine	0,2	1,3	1,6	0,4	0,2	1,2	1,4	0,2
Amérique du Nord	17,4	21,2	25,9	4,7	14,9	17,6	21,0	3,4
- États-Unis	16,4	19,9	24,4	4,5	13,8	16,3	19,5	3,2
- Canada	1,1	1,2	1,4	0,2	1,1	1,3	1,5	0,2
Amérique latine	12,5	24,0	29,9	5,8	12,0	21,2	25,5	4,3
- Brésil	6,1	12,9	15,7	2,8	5,2	8,9	10,4	1,5
- Mexique	1,8	2,9	3,9	1,0	2,1	3,5	4,4	0,9
- Argentine	0,9	2,0	2,6	0,6	1,0	1,7	1,9	0,3
Afrique	2,1	3,3	4,2	0,9	2,4	5,0	7,2	2,2
- Afrique du Nord	1,3	2,0	2,5	0,5	1,3	2,3	3,0	0,7
- Afrique Subsaharienne	0,8	1,4	1,7	0,4	1,1	2,7	4,2	1,5
Asie	21,3	36,7	46,2	9,5	22,4	39,8	51,5	11,7
- Chine	11,9	18,3	23,1	4,9	12,2	18,1	23,2	5,2
- Inde	0,9	2,7	3,5	0,9	0,9	2,6	3,5	0,9
- Iran	0,8	2,1	2,4	0,3	0,8	2,0	2,4	0,4
- Turquie	0,7	1,8	2,2	0,4	0,7	1,4	1,8	0,4
- Indonésie	0,9	1,8	2,3	0,5	0,9	1,8	2,3	0,5
- Thaïlande	1,2	1,4	1,7	0,4	0,8	0,6	0,7	0,1
- Malaisie	0,7	1,4	1,9	0,5	0,7	1,4	1,9	0,5
- Philippines	0,6	1,1	1,3	0,2	0,6	1,2	1,5	0,3
Océanie	0,8	1,3	1,5	0,2	0,7	1,3	1,4	0,2
- Australie	0,7	1,1	1,3	0,2	0,6	1,1	1,2	0,2

(*) Prévisions entre 2014 et 2024.

concentrées puisque 90% des volumes résultent de sept pays. Cette forte concentration confère une certaine fragilité face aux différents événements (sanitaires, économiques, politiques) susceptibles d'intervenir (Trégaro 2011). Les exportations mondiales de viande de volailles, qui ont pratiquement doublé au cours de la période 2000 à 2014, devraient encore augmenter de 3,8 millions de tonnes d'ici 2024 (tableau 2). Avec 16,8 millions de tonnes en 2024 (hors commerce intra-UE), les exportations représenteront l'équivalent de 12,6% de la production mondiale (contre 9,8% en 2000).

Troisième pays producteur de viande de volailles au monde derrière les Etats-Unis et la Chine, le Brésil est le premier exportateur. La croissance de la production domestique s'est d'abord appuyée sur un marché intérieur en fort dévelop-

pement (+ 5% par an au cours de la dernière décennie), puis sur la mise en œuvre de stratégies de développement des marchés d'exportation, fondées sur une compétitivité par les coûts et une forte diversification des couples produits-marchés (Champion *et al* 2013, Valdes *et al* 2015). Ses exportations se font surtout à destination des PMO (dont surtout l'Arabie-Saoudite), de l'UE, du Japon, de la Chine, de l'Afrique du sud et du Venezuela. Entre 2014 et 2024, le Brésil devrait augmenter ses exportations de 1,3 million de tonnes, soit une croissance comparable, du moins en volume, à celle des Etats-Unis.

Si les Etats-Unis occupent la deuxième position des pays exportateurs en volume (avec une situation proche du Brésil), ils sont plus loin derrière au niveau de valeur générée ; les produits commercialisés ont, en effet, une valeur unitaire

plus faible. Selon le département américain de l'agriculture (USDA 2015), les exportations américaines de viande de poulet se sont élevées à 3,3 millions de tonnes en 2014 pour un montant total de 4 milliards de dollars. Si le Mexique est un débouché important pour les Etats-Unis (696 milliers de tonnes de poulets y sont exportées), la valeur unitaire des biens exportés est faible (721 millions de dollars). Il s'agit, en effet, essentiellement de Viande Séparée Mécaniquement (VSM) ayant peu de valeur sur le marché étatsunien. Le Canada est, quant à lui, un marché à plus haute valeur ajoutée (163 milliers de tonnes en 2014 pour 510 millions de dollars). Outre ces deux pays membres de l'Accord de Libre-Echange Nord-Américain (ALENA), les exportations américaines s'orientent surtout vers les Antilles, la Chine, la Russie et l'Angola (Zhuang et Moore 2015).

Tableau 2. Les exportations et les importations (en milliers de tonnes) de viande de volailles dans le monde. (Sources : OCDE et FAO 2015).

	Exportations				Importations			
	2000	2014	2024 ^(*)	2024/14	2000	2014	2024 ^(*)	2024/14
Monde	6 662	13 003	16 834	3 831	6 024	12 180	16 010	3 831
- Pays développés	3 774	5 653	7 746	2 093	2 130	2 874	2 997	123
- Pays en développement	2 888	7 350	9 088	1 738	3 893	9 305	13 013	3 708
Europe	1 069	1 660	2 407	746	1 234	1 408	1 244	- 164
- UE-28	1 054	1 281	1 654	373	380	768	902	134
- Russie	4	44	199	155	694	374	80	- 293
- Ukraine	1	164	252	88	27	74	48	- 26
Amérique du Nord	2 657	3 854	5 195	1 341	166	327	353	26
- États-Unis	2 533	3 682	5 000	1 318	4	65	69	4
- Canada	124	171	195	23	162	262	284	22
Amérique latine	1 013	4 534	6 101	1 567	586	1 714	1 741	27
- Brésil	960	4 029	5 298	1 269	0	3	3	0
- Mexique	1	3	5	2	230	630	463	- 167
- Argentine	5	324	622	298	46	13	13	0
Afrique	9	29	14	- 15	276	1 679	2 950	1 271
- Afrique du Nord	1	22	8	- 14	12	363	510	147
- Afrique Subsaharienne	7	7	6	- 1	265	1 316	2 440	1 124
Asie	1 866	2 787	2 974	186	3 031	5 911	8 322	2 411
- Chine	559	632	614	- 17	850	469	740	271
- Inde	1	7	0	- 7	0	0	1	0
- Iran	7	72	38	- 33	23	16	60	44
- Turquie	4	419	393	- 26	3	1	1	0
- Indonésie	2	0	0	0	15	2	6	4
- Thaïlande	397	779	1 013	234	1	12	12	- 1
- Malaisie	19	42	41	- 1	35	49	50	1
- Philippines	0	11	10	- 1	21	127	225	97
Océanie	24	47	61	14	0	0	0	0
- Australie	24	47	61	14	0	0	0	0

(*) Prévisions entre 2014 et 2024.

A l'inverse des Etats-Unis, le Brésil a su construire une stratégie d'adaptation de l'offre brésilienne à des demandes spécifiques de leurs clients, basée sur l'exportation de découpes « nobles » à forte valeur ajoutée (filets de poulet vers l'Europe, cuisses désossées pour le Japon). Cette stratégie permet au Brésil d'être non seulement le 1^{er} exportateur mondial en volume juste devant les États-Unis, mais surtout le leader mondial incontesté en valeur.

Outre le Brésil et les Etats-Unis qui dominent nettement le marché international, d'autre pays comptent également. Avec 0,7 million de tonnes d'exportations, la Thaïlande est placée derrière l'UE-28, mais devant la Chine, l'Argentine et le Canada. Elle se positionne surtout sur les pays européens et le Japon en y exportant des découpes désossées ainsi que des viandes cuites.

Les principaux importateurs mondiaux sont la zone Proche et Moyen-Orient, les pays d'Afrique du Nord, la Chine (Xie et Marchant 2015), le Japon, le Mexique, l'UE et la Russie. Près de 80% des importations de viande de volailles résultent des pays en développement. Elles concernent essentiellement la viande de poulet, mais de moins en moins sous une forme entière. En effet, les échanges de pièces ne cessent de se développer à la fois pour répondre à la demande et par nécessité pour les entreprises afin d'écouler au mieux l'ensemble des pièces. Cette activité de négoce est devenue une composante essentielle de la rentabilité des entreprises contribuant à la valorisation de l'ensemble des pièces, de la VSM, des abats, etc. Les pays en développement devraient capter 96% de la hausse des importations escomptée d'ici 2024. Les principaux pays importateurs sont localisés en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient. L'UE contribue pour 7% aux importations mondiales en volume. Compte tenu de l'accroissement des flux vers l'Asie, cette part relative devrait reculer à 5% dans dix ans.

1.3 / Une détérioration de la balance commerciale de l'UE malgré une hausse des exportations

En 2014, selon la Commission européenne, la production européenne de volailles s'est établie à 13,2 millions de tec. La consommation européenne de volailles a atteint 12,7 millions de tec en 2014, soit environ 26 kg (en équivalent

carcasse) par habitant (soit 30% de la consommation totale de viandes).

Les exportations européennes de viande de volailles ont augmenté en passant de 1,08 million de tec en 2000 (851 millions d'euros) à 1,48 million de tec en 2014 (pour une valeur de 1,54 milliard d'euros). En 2014, elles concernent surtout les poulets, poules et coqs en morceaux congelés (920 000 tec) et, plus modestement, les poulets entiers congelés (294 900 tec) et les dindes en morceaux congelés (114 000 tec). Entre 2014 et 2024, les travaux de l'OCDE et de la FAO laissent présager une augmentation possible du niveau des exportations européennes (en volume) de l'ordre de 30%. En 2014, les six principaux pays européens exportateurs (en volume) vers les pays tiers sont les suivants : les Pays-Bas (22% du total de l'UE-28), la France (22%), la Pologne (11%), la Belgique (9%), l'Allemagne (9%) et le Royaume-Uni (7%). Les huit principaux clients de l'UE-28 sont, par ordre décroissant, l'Afrique du sud (207 000 tec), le Bénin (171 600 tec), l'Arabie Saoudite (133 400 tec), Hong-Kong (112 000 tec), l'Ukraine (75 700 tec), la Russie (68 500 tec), le Ghana (59 700 tec) et les Philippines (54 900 tec). Le Bénin et le Ghana sont deux portes d'entrée vers le marché plus global de l'Afrique de l'Ouest, y compris du Nigéria, un futur géant démographique.

Les importations de l'UE-28 en viande de volailles (y compris préparations) ont augmenté au cours de la même période en passant de 527 000 tec en 2000 (pour une valeur de 850 millions d'euros) à 1,05 million de tec en 2014 (pour 2,1 milliard d'euros). En 2014, les importations recouvrent surtout la viande et les préparations de poulet (582 800 tec) ainsi que les viandes saumurées (368 300 tec). Les importations européennes sont le fait essentiellement de trois pays, à savoir les Pays-Bas (42% du total européen en volume), le Royaume-Uni (32%) et l'Allemagne (13%). Avec seulement 1% des importations européennes, la France occupe une place marginale. Dans le cas des Pays-Bas, la modernité et l'efficacité du port de Rotterdam permet à ce pays de dynamiser son commerce avec les pays tiers dans de nombreux domaines de l'agroalimentaire et ainsi de servir de porte d'entrée dans l'UE à des produits étrangers. Compte tenu de l'exiguïté du marché néerlandais de la consommation et de l'abondance des productions locales, ces produits impor-

tés sont ensuite réexpédiés, pour partie, vers d'autres pays de l'UE⁴.

Les importations européennes se font surtout en provenance du Brésil (579 000 tec en 2014, soit 57% du total) et de la Thaïlande (367 000 tec, soit 36%). D'autres fournisseurs existent, mais pour des quantités nettement plus limitées, dont la Chine (36 000 tec), le Chili (26 000 tec) et l'Ukraine (22 000 tec). Alors que les négociations commerciales engagées dans le cadre du traité de libre-échange transatlantique entre l'UE et les Etats-Unis suscitent actuellement de nombreux débats internes, force est de constater que les américains, pourtant très présents sur le marché international n'exportent pas de volailles à destination de l'UE, en raison de barrières non tarifaires ; l'UE n'autorise pas la décontamination chimique des carcasses de volailles, largement répandue aux Etats-Unis.

La balance commerciale de l'UE en viande de volailles est, en 2014, toujours positive en volume (+ 431 000 tec), mais largement négative en valeur (- 578 millions d'euros). Cela suggère que les produits importés ont une valeur ajoutée supérieure aux produits exportés par l'UE. Par rapport au point de référence 2000, la balance commerciale de l'UE s'est donc détériorée, tant en volume (- 130 000 tec) qu'en valeur (- 580 millions d'euros). Cette détérioration est particulièrement forte avec les deux principaux pays fournisseurs : - 618 millions d'euros avec le Brésil et - 561 millions d'euros avec la Thaïlande, pays où les produits exportés ont une forte valeur ajoutée. La balance commerciale s'est, en revanche, nettement améliorée avec l'Afrique du sud (+ 171 millions d'euros), le Bénin (+ 143 millions d'euros), Hong-Kong (+ 74 millions d'euros), la Suisse (+ 68 millions d'euros) et l'Arabie Saoudite (+ 62 millions d'euros).

1.4. / Une baisse de la production française et une détérioration de sa balance commerciale

Dans ce cadre international, la place occupée par France est modeste (Trégaro et Vallin 2009, Trégaro 2013). Avec 0,9% de la population mondiale, elle assure 1,7% de la production mondiale. Sa contribution aux échanges internationaux (hors commerce intra-UE) est également faible, avec 3% des flux à l'export et seulement 0,2% des flux à l'import.

⁴ Pour la base de données des douanes françaises utilisée ici, les précisions méthodologiques qui suivent ont leur importance. A l'importation, le pays indiqué est le pays d'origine des marchandises : il s'agit du pays dans lequel le produit a été entièrement produit ou obtenu, ou celui où a eu lieu la dernière transformation suffisante et économiquement justifiée. Dans les échanges intracommunautaires, si le pays d'origine n'est pas connu, le pays de provenance de la marchandise est privilégié. A l'exportation, le pays indiqué est le pays de destination tel qu'il est connu au moment de l'exportation.

La production française de viande de volailles s'élève à 1,82 million de tec en 2014 contre 2,33 millions de tec en 2000, soit une baisse de 22% sur la période (figure 2). Après une baisse drastique de la production entre 2000 et 2006, celle-ci est désormais assez stable, avec cependant des écarts substantiels selon les types de produits. Si la production de viande de poulet (1,11 million de tec en 2014) a augmenté de 3% entre 2000 et 2014 et celle de canard s'est stabilisée (230 000 tec en 2014), la production de dindes (365 000 tec en 2014) a baissé de moitié et celle de pintades (40 000 tec en 2014) a reculé du tiers.

En France, d'après les estimations de production et en tenant compte des échanges extérieurs, la consommation de volailles s'élève à 1,74 million de tec en 2014, soit l'équivalent de près de 26,2 kgec par habitant, dont 16,2 kgec de poulet. Il existe une forte segmentation des marchés, faisant une part croissante aux produits élaborés au détriment des volailles entières et des produits moins transformés. Ainsi, le poulet entier ne représente plus que 31% des achats des ménages de viande de poulet (en volume) contre 42% pour les produits de découpe et 27% pour les produits élaborés. Ces deux dernières catégories sont, d'une part, plus vulnérables à la pénétration croissante de viandes d'importation et, d'autre part, ne favorisent pas la valorisation d'une origine ou d'un mode de production spécifique.

Les productions respectant un cahier des charges sous signe officiel de qualité (label rouge, certification de conformité produit et agriculture biologique) représentent, en 2014, près du quart de la production française de volailles et près du tiers des achats des ménages en volume.

Le label rouge bénéficie d'une solide réputation chez les consommateurs du fait de sa qualité supérieure largement reconnue et de son lien au terroir par son couplage avec l'Identification Géographique Protégée (IGP). Le poulet entier label rouge est aujourd'hui bien ancré dans le segment de l'entier (60% des achats des ménages pour la consommation à domicile), constituant un élément de gamme indispensable pour les abattoirs comme pour les distributeurs. La découpe se positionne plus difficilement, dans un segment où la qualité n'est pas le critère d'achat essentiel. Malgré la force de certaines IGP, systématiquement présentes dans les linéaires, la multitude des origines et le développement parallèle des marques transversales de distributeurs ou industrielles contribuent à l'atomisation du marché (Taconet et Magdelaine 2009). Pour les achats de coupes de poulet, la segmentation des achats est toute autre, puisque

Figure 2. La production et la consommation de viande de volailles en France. (Sources : Ministère de l'agriculture - SSP).

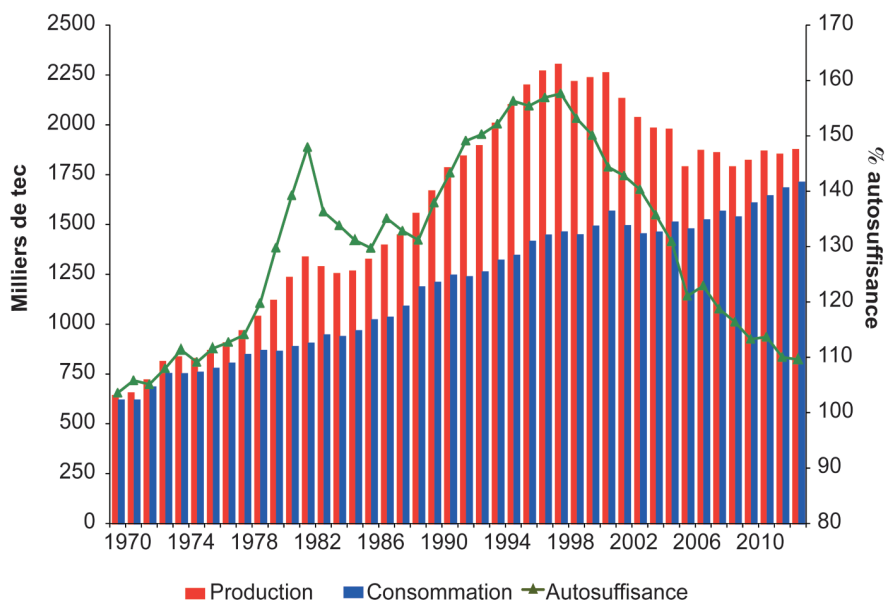
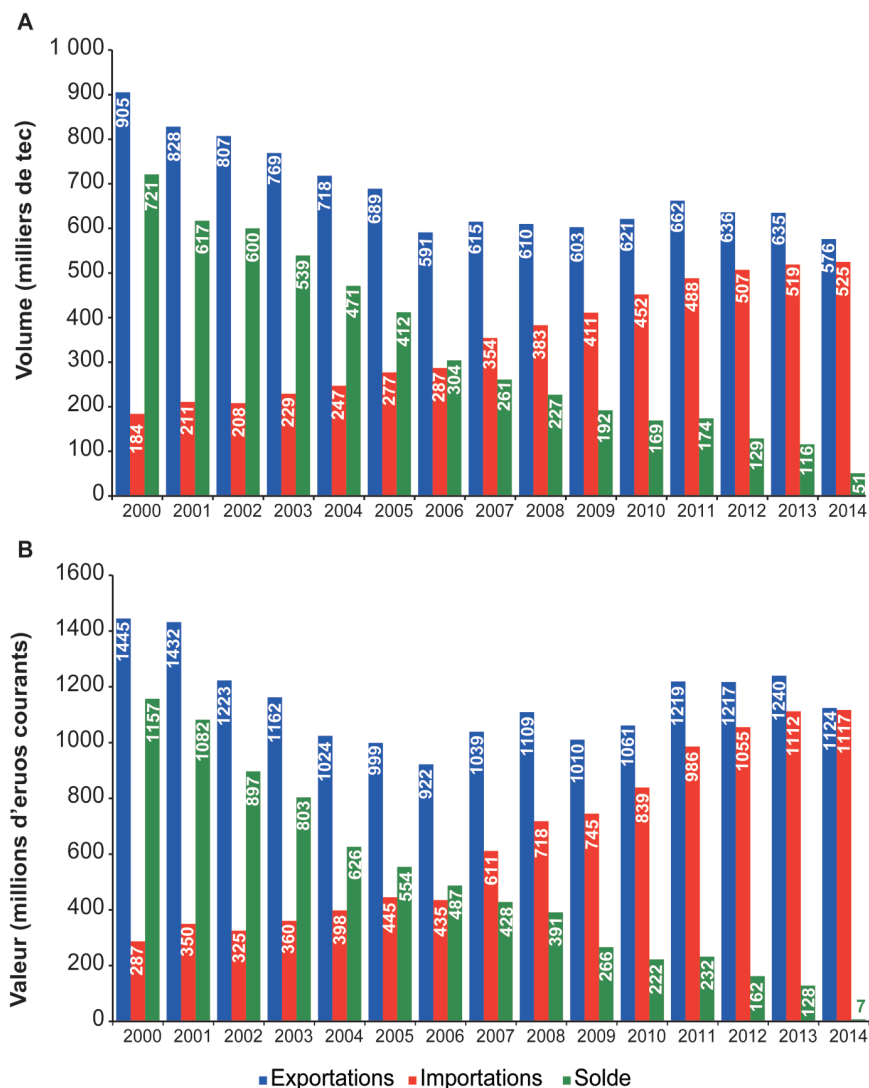


Figure 3. Les échanges totaux (extra-UE et intra-UE) de la France en viande de volailles en volume (A) et en valeur (B). (Sources : Douanes françaises / Traitement INRA LERECO).



la volaille dite « standard » constitue, et depuis longtemps, la majeure partie des volumes (68% en 2014).

La Certification de Conformité Produit (CCP) est portée principalement par les Marques De Distributeurs (MDD). Elle est parfois remise en cause par certains distributeurs qui entendent développer des certifications privées (avec certification par un organisme certificateur indépendant), sans garantie de l'Etat. A moins d'une crise sanitaire dans laquelle la CCP pourrait s'avérer rassurante, ce mode de valorisation est menacé par son prix supérieur au standard.

L'agriculture biologique occupe une place très faible dans la consommation de volailles de chair. En dépit d'une sensibilité croissante des consommateurs aux questions relatives à l'environnement et à la nutrition-santé (interdiction des produits phytosanitaires, non utilisation d'aliments issus des filières avec OGM...), la demande de ces produits est encore limitée en raison notamment du niveau plus élevé des prix et de l'insuffisance de l'offre. L'agriculture biologique concerne, en France en 2014, 745 exploitations engagées en production de poulets de chair (pour 1% des effectifs) et 1 460 exploitations engagées en production d'œufs (pour 7,5% de la production nationale).

Le taux d'auto-approvisionnement de la France en viande de volailles est passé de près de 150% en 2000 à seulement 105% en 2014. Ainsi, les échanges extérieurs français de viandes et de préparations de volailles se détériorent (figure 3). Après avoir dégagé un solde de 1,15 milliard d'euros en 2000, les échanges sont justes à l'équilibre en 2014 (7 millions d'euros). En volume, l'excédent total est passé de 721 000 tec en 2000 à seulement 51 000 tec en 2014, avec un solde particulièrement négatif avec nos partenaires européens depuis 2008.

2 / Les échanges français de viande de volailles avec les pays tiers et l'évolution de la filière du poulet grand export

Avec les pays tiers (pays hors Union européenne), la France bénéficie d'une balance commerciale positive en viande de volailles. Les importations ont toujours été modestes. Les exportations se sont développées de manière organisée autour de la filière du « poulet grand export » destinée à satisfaire les attentes des PMO. L'abandon récent des aides à l'exportation, les restitutions, et la montée en puissance de sérieux concurrents fragilisent aujourd'hui cette filière, for-

tement concentrée dans les régions de l'Ouest de la France.

2.1 / Une balance commerciale toujours positive avec les pays tiers

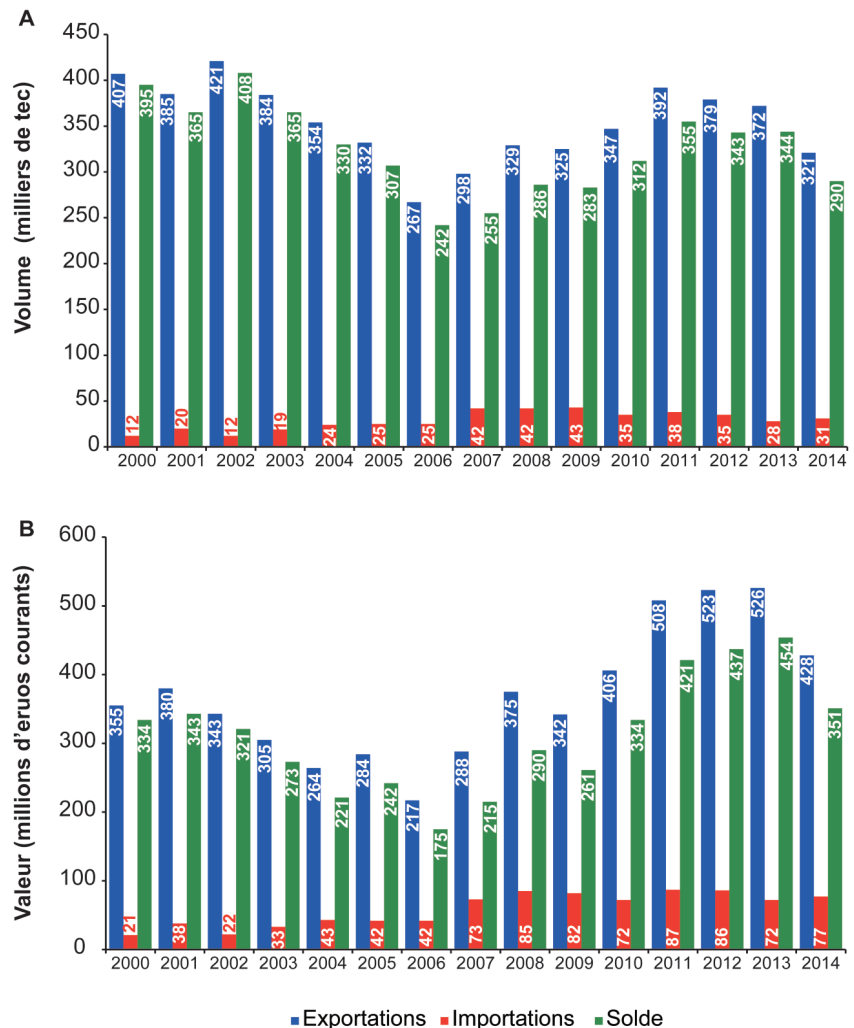
La balance commerciale de la France en viande de volailles avec les pays tiers s'élève à 290 000 tec en 2014 (351 millions d'euros) contre 395 000 tec en 2000 (334 millions d'euros). Elle a fortement baissé entre 2000 et 2006 (- 153 000 tec), puis elle est repartie à la hausse ensuite pour connaître un nouveau recul de 15% entre 2013 et 2014 (figure 4).

Les importations françaises en provenance des pays tiers sont faibles, tant en volume (31 400 tec en 2014 dont 18 100 tec en provenance du Brésil et 7 900 tec de la Thaïlande) qu'en valeur (77 millions d'euros). Les importations en provenance du Brésil concernent souvent des filets de poulets dits « saumurés ». Ce terme, bien défini dans la réglementation internationale relative au commerce (nomen-

clature utilisée pour appliquer les droits de douane), indique concrètement que ces viandes ont bénéficié d'un apport de sel pour une quantité bien normée. Les importations en provenance de Thaïlande sont pour une large part des préparations cuites. Ces deux types de produits (viandes saumurées et préparations) sont moins taxées à la frontière de l'UE (car le droit de douane appliqué à ce produit particulier est plus faible). Compte tenu des données disponibles, il reste cependant difficile de mesurer la part des importations de pays partenaires de l'UE (surtout des Pays-Bas) correspondant à la réexpédition de produits primaires achetés sur le marché international et ayant bénéficié ensuite d'une transformation locale.

Les exportations françaises vers les pays tiers sont destinées essentiellement aux pays du Proche et Moyen Orient (la zone PMO regroupant ici l'Arabie Saoudite, le Bahreïn, les Emirats Arabes Unis, l'Irak, la Jordanie, le Koweït, le Liban, Oman, le Qatar et le Yémen). En

Figure 4. Les échanges de la France en viande de volailles avec les pays tiers en volume (A) et en valeur (B). (Sources : Douanes françaises / Traitement INRA LERECO).



2014, les PMO ont acheté 198 300 tec de poulets entiers congelés en provenance de la France (dont 130 500 tec pour l'Arabie Saoudite, 25 900 tec pour le Yémen et 10 100 tec pour l'Oman), soit près de 90% des volumes exportés. Les exportations de poulets entiers congelés représentent l'équivalent de 17% de la production nationale de poulets. Compte tenu de la concentration géographique de cette production, ce taux est plus fort en Bretagne (45% de la production) et en Pays de la Loire (25% de la production). Outre les PMO, quelques flux sont également orientés vers le Bénin (25 300 tec en 2014), la Russie (15 900 tec), Hong-Kong (12 200 tec), l'Afrique du Sud (10 000 tec), la Suisse (8 300 tec), le Congo (6 200 tec), le Vietnam (6 200 tec) et la Chine (6 000 tec). La France est donc quasiment absente du marché asiatique (hors PMO), notamment en Chine, où la croissance des importations est la plus vive.

Les exportations françaises vers les PMO ont progressé entre 2006 et 2012 (figure 5) après la baisse assez régulière observée tout au long de la période 2000 à 2006. Suite à la récente décision (juillet 2013) de la Commission européenne de porter à zéro les aides allouées en faveur des exportations (restitutions) de poulets congelés entiers, les exportations sont de nouveau reparties à la baisse. Ainsi, entre 2013 et 2014, les exportations françaises vers les PMO ont baissé de 22% en volume et de 27% en valeur.

Ces dernières ont cependant bénéficié d'un affaiblissement de l'euro vis-à-vis du dollar à partir de l'été 2014. En 2015, le real brésilien atteint, quant à lui, de nouveaux cours planchers (depuis 2003) face au dollar et à l'euro.

2.2 / Un développement volontariste de la filière du poulet grand export

La filière française du poulet grand export, qui a été construite dès le début des années cinquante, a largement participé à l'essor de l'aviculture française. Sous l'impulsion coordonnée d'éleveurs, de fabricants d'aliments (AFAB 2002), d'accouveurs et d'industriels de la transformation, une filière structurée a été progressivement mise en œuvre, principalement à l'Ouest de la France.

Trois entrepreneurs (Pierre Doux, Jacques Tilly et Jos Bernard) ont joué un rôle important dans cette dynamique en misant sur la production de poulets destinés à l'exportation (Canevet 1992), d'abord vers quelques Etats membres de la Communauté économique (Allemagne et Royaume-Uni), puis rapidement vers les pays tiers (cf. encadré). Ils mettent alors en place des contrats d'intégration avec les éleveurs et construisent plusieurs outils modernes d'abattage.

Le contexte économique et géopolitique des années 1970 a également favorisé l'élan de cette filière. En octobre

1973, les pays membres de l'OPEP (l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole) annoncent un embargo sur les livraisons de pétrole contre les États qui soutiennent Israël. Les exportations françaises de volailles ont alors contribué au maintien des relations économiques et diplomatiques avec les PMO. Par ailleurs, la hausse du pouvoir d'achat liée à l'augmentation des recettes issues de la vente de pétrole a favorisé le développement des importations de poulets des PMO.

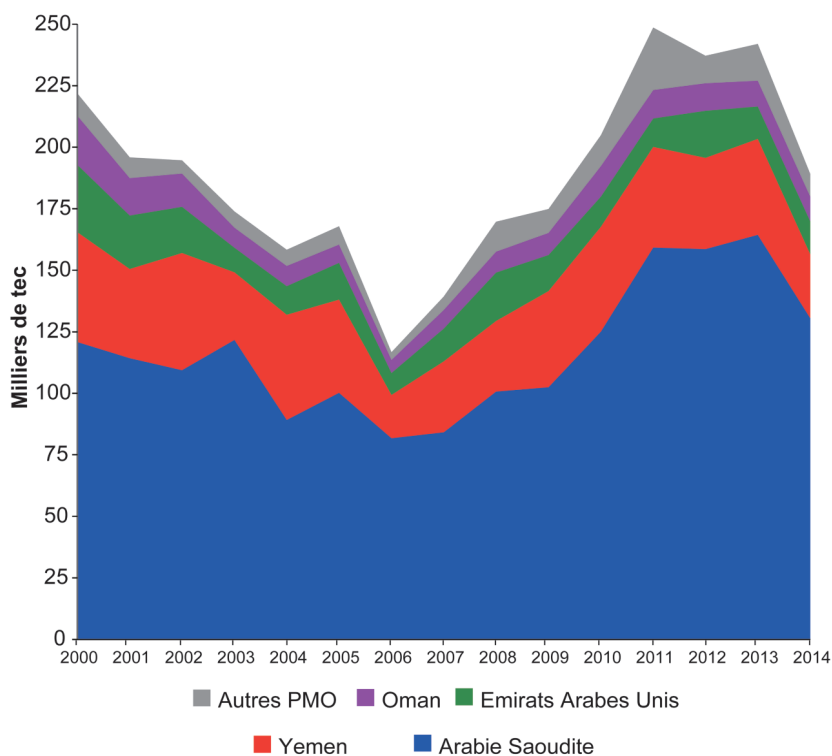
Cette filière connaît une période faste, avec une progression forte des volumes jusqu'au début des années 1980. Les exportations françaises vers les pays tiers connaissent alors une croissance exceptionnelle : de 53 000 tec en 1975 à 331 000 tec en 1983. Jusqu'au début des années 1990, la France est le premier exportateur mondial de poulet entier congelé, devant le Brésil (de 160 000 à 300 000 tec exportées par an entre 1980 et 1993) et les Etats-Unis (de 10 000 à 135 000 tec exportées par an sur cette même période).

2.3 / Une filière fragilisée par les règles commerciales du GATT et la fin des restitutions

La concurrence du Brésil (avec des produits moins chers) dans les PMO, le recul des importations russes sur le marché français (en raison de la croissance interne de l'offre), les engagements pris dans le cadre du GATT en 1994 et l'abandon, à compter de 2013, des restitutions sont les principaux facteurs externes qui ont influé sur la dynamique des échanges extérieurs français.

Dans le secteur des volailles, une Organisation Commune de Marché (OCM) a été mise en place en avril 1962. Contrairement à d'autres productions agricoles, cette OCM ne dispose pas d'outils de gestion (comme le stockage privé ou l'intervention publique), mais repose sur deux mécanismes essentiels (Trégaro 2007). Le premier concerne les règles relatives aux importations, c'est-à-dire la protection aux frontières. Dans ce cadre, un prix d'écluse est déterminé à partir duquel un prélèvement financier à l'importation est appliqué. Ce prélèvement correspond au différentiel entre les prix mondial et européen majoré de 7%. Il existe également une possibilité de suspendre les importations en cas de crise grave. Le second mécanisme concerne les mesures de soutien aux exportations. Une subvention à l'exportation (dite « restitution ») est octroyée aux exportateurs européens pour couvrir le différentiel de prix entre le marché intérieur et le marché mondial. Le montant de la restitution, comme celui du prélèvement, est régulièrement révisé

Figure 5. Les exportations de la France vers les pays du Moyen-Orient (PMO) en poulets entiers congelés. (Sources : Douanes françaises / Traitement INRA LERECO).



Encadré. Deux groupes industriels français spécialisés dans le poulet export.Le groupe *Doux*.

Ce groupe devient, au milieu des années 1980, la première entreprise européenne dans le secteur de la volaille (400 000 tec par an) et la troisième mondiale, derrière deux firmes américaines : *Tyson Food* et *Conagra*. Ce groupe s'implante en Allemagne en 1988, en reprenant le numéro deux de la volaille : *Gust-Gold GVB*. En 1998, il construit un nouvel outil à Grimmen dans le Mecklembourg-Poméranie. Initialement dédié à la production de poulets pour fournir le marché intérieur allemand, difficile à conquérir, il sera finalement reconverti en 2007 dans celle de poulets export. Le groupe *Doux* se retire de l'Allemagne en novembre 2011, notamment en raison d'un différend sur la teneur en eau des poulets exportés avec les autorités allemandes (lesquelles ont suspendu le versement des restitutions depuis 2009). Le groupe *Doux* acquiert au Brésil l'entreprise *Frangosul* en 1998 qu'il cèdera définitivement en 2015 à l'entreprise brésilienne *JBS*, leader mondial de la viande. Après une période de développement, le groupe est confronté à d'importantes difficultés financières à compter de 2008, date à laquelle la banque *Barclays* refinance la dette de l'entreprise à hauteur de 108 millions d'euros. En 2010, le groupe échoue dans la levée de 400 millions d'euros. En mai 2012, il est contraint de mettre en location ses actifs au Brésil auprès d'une entreprise brésilienne de premier plan : *JBS* (leader mondial dans le secteur des viandes). Il dépose le bilan en juin 2012 et sa filiale *Doux frais* est cédée par morceaux. Le fonds d'investissement *D&P Participations*, qui a négocié le rachat de la créance de la *Barclays*, a pris les rênes du groupe en novembre 2013. En octobre 2014, le Saoudien *Al Mounajem* est entré au capital de *Doux* à hauteur de 25% (conversion de créances). En 2015, la coopérative *Terrena* et le groupe *Avril* sont entrés en négociation exclusive pour la reprise du groupe *Doux* (2200 salariés et 450 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2014) à compter de janvier 2016. Dans un contexte de parité euro/dollar favorable et du fait de la consolidation des relations commerciales avec l'Arabie Saoudite, la production du groupe est à nouveau en nette croissance en 2014 et sur le premier semestre 2015.

L'entreprise *Tilly-Sabco*.

Elle a été créée en 1997 suite à la fusion des entreprises *Tilly* et *Sabco* (Société d'abattage et de commercialisation), propriété du groupe *UNICOPA* (Union Nationale des coopératives Agricoles). Initialement détenue à parts égales par *Bourgoin SA Distribution (BSAD)* et *Unicopa*, *Tilly-Sabco* devient l'unique propriété d'*Unicopa* en 2000, suite aux déboires de *BSAD*. L'entreprise *Tilly-Sabco* dépose le bilan en juillet 2006, suite à la crise de l'influenza aviaire. Fin 2007, Daniel Sauvaget, qui dirige l'abattoir depuis 1997, propose alors un plan de continuation. En août 2008, il en devient l'actionnaire majoritaire à travers sa holding *Sauvaget Agro-alimentaire (S2A : 60% des parts et Unicopa 40%)*, puis l'unique propriétaire en avril 2011. En 2012, *Tilly-Sabco* a abattu 64 000 tec de poulets entiers congelés représentant 90% de son chiffre d'affaires. En septembre 2013, en l'absence de restitutions et dans un contexte de baisse des prix du poulet sur le marché saoudien et d'un euro fort face au dollar, *Tilly-Sabco* est contraint de réduire son activité de 40%. En novembre 2014, l'entreprise est contrainte de déposer le bilan. Elle sera reprise en décembre 2014 par l'entreprise britannique *MS Foods*, alliée au fonds d'investissement breton *Breizh Algae Invest* (filiale d'*Olmix*) et à la Chambre de commerce et d'industrie de Morlaix. En novembre 2015, cette dernière vient de reprendre les parts détenues par *Olmix* et est désormais actionnaire majoritaire avec 66% des parts de l'entreprise. L'objectif est d'investir dans la production du poulet frais.

en fonction de l'évolution des prix des matières premières, du poulet sur les marchés mondial et communautaire et du taux de change euro/dollar.

Avec la signature des accords du GATT, les contingents d'exportations pouvant bénéficier de subventions à l'exportation ont diminué sur la période 1995-2001 de 21% en volume et de 36% en valeur (90,7 millions d'euros et 286 000 tec en 2000-01). Dans la suite logique du cycle d'Uruguay (1995-2001), celui de Doha devait aboutir, à terme, à

la fin des subventions à l'exportation dans le monde (restitutions pour l'UE, garantie de crédit et aide alimentaire pour les Etats-Unis). Lors des négociations de l'été 2008, la Commission européenne indique qu'elle est prête à renoncer aux restitutions d'ici 2013 à condition que les Etats-Unis fassent également des concessions. Les acteurs de la filière ont longtemps voulu croire à la pérennité du système de soutien des exportations de poulet congelé sur le marché international. Cependant, et indépendamment du processus encore

en cours (en 2015) de négociation à l'OMC, les autorités européennes ont finalement décidé en 2013 de mettre un terme aux restitutions. Cette décision a été prise dans le contexte du débat sur les ressources financières de la Politique Agricole Commune (PAC) pour la période 2014-2020. Non seulement la Commission européenne a souhaité contenir le budget agricole, mais elle entendait favoriser les aides du deuxième pilier (développement rural) aux dépens de celles du premier (aides directes et interventions).

Face à l'augmentation de la demande sur les marchés internationaux et à la hausse tendancielle des prix, la Commission européenne a progressivement supprimé les restitutions dans le secteur des viandes et des produits laitiers au cours des dix dernières années. Le secteur de la volaille fut le dernier à en avoir bénéficié. La Commission européenne ramène d'abord le montant de la restitution de 0,40 €/kg à 0,325 €/kg en mai 2010, puis à 0,217 €/kg en octobre 2013 et enfin à 0,108 €/kg en janvier 2013, avant de les supprimer définitivement en juillet 2013. Ainsi, en l'espace de quelques mois, le soutien communautaire a diminué de 0,40 €/kg pour un produit dont le coût de production est estimé à 1,60 €/kg carcasse sortie-abattoir. Au cours des vingt dernières années, le soutien financier de la Commission européenne était de l'ordre du quart de la valeur du prix FOB (« *Free On Board* », prix d'achat sans les frais de transport et d'assurances).

La suppression des restitutions a eu des conséquences importantes pour les deux entreprises françaises précitées (cf. encadré). Elle aurait dû être davantage anticipée, comme cela a été le cas aux Pays-Bas où les entreprises ont fait évoluer à compter de 2000 leurs produits vers la découpe de volaille et les produits élaborés, ce qui leur permet aujourd'hui d'exporter en France une bonne partie de ceux-ci. En outre, la focalisation de l'export sur un seul produit vers une seule zone géographique ne pouvait qu'ajouter un risque structurel à long terme qui a fini par se concrétiser avec la montée en puissance du Brésil (Malpel *et al* 2014).

Outre la suppression des restitutions, l'augmentation importante du prix du soja au cours de la dernière décennie a contribué à une hausse des coûts de production de la volaille de chair, notamment en France où cette production est lourdement déficitaire. Il est parfois difficile de reporter aux PMO les augmentations induites de coûts. Si le Brésil bénéficie d'une production intérieure abondante en soja, les élevages brésiliens ont un coût alimentaire en proportion du coût de production total supérieur à

celui observé dans l'UE (70% contre 60%).

2.4 / La concurrence du Brésil dans les pays du Moyen-Orient est écrasante

Depuis de nombreuses années déjà, les exportateurs brésiliens et français se retrouvent en concurrence directe sur les PMO et plus particulièrement en Arabie Saoudite, premier pays importateur de la zone. En ce qui concerne le Moyen-Orient, leurs exportations de poulet entier congelé sont passées entre 1995 et 2009 de 179 400 tec à 1 million de tec, niveau auquel elles se sont stabilisées depuis. Vers l'Arabie Saoudite, elles n'ont pas cessé d'augmenter, progressant de 136 400 tec en 1995 à 516 400 tec en 2013, soit une progression de 7,7% par an. La part du Brésil dans les importations saoudiennes a augmenté de 15% entre la fin des années 1990 (environ 60%) et 2013 (environ 75%).

Le fort développement des importations de poulets entiers congelés dans ces pays (de 600 000 tec en 2000 à près de 1,6 million de tec en 2012) a bénéficié d'abord aux firmes agroalimentaires brésiliennes (FranceAgriMer 2011) ; elles approvisionnent aujourd'hui ce marché à hauteur d'environ 1 million de tec, soit le quadruple des volumes français (figure 6). Parmi l'ensemble des Etats membres de l'UE, seule la France est véritablement présente dans les PMO.

Si pendant longtemps, l'UE et plus particulièrement la France, a été la seule alternative au poulet brésilien pour les PMO, le contexte a évolué ces dernières

années. La Turquie et l'Argentine sont désormais en capacité de contribuer à l'approvisionnement du marché mondial de façon significative (respectivement 216 400 tec et 244 900 tec en 2013). En Turquie, où la consommation de viande de volailles atteint 19 kg par habitant et par an, la progression de la production tient aux investissements récents réalisés dans des unités modernes de production. La production est désormais largement tirée par les exportations : de 8 % de la production en 2008, elles représentaient en 2013 un peu plus de 20% des débouchés du secteur du poulet de chair (FranceAgriMer 2014). En 2013, la Turquie a vendu 236 900 tec de poulet en Irak, soit les deux tiers de l'ensemble des volumes exportés. La Turquie contribuait pour 53% des volumes de viandes et de préparations importées par l'Irak (390 000 tonnes) devant les États-Unis (27%) et le Brésil (19%). En Argentine, la production de viande de volailles a doublé entre 2000 et 2014 pour atteindre près de 2 millions de tonnes (tableau 1). Une telle performance a été permise par la conjonction de divers facteurs : une stratégie d'investissement concertée entre l'industrie et le gouvernement, des coûts d'alimentation particulièrement compétitifs, une demande intérieure et extérieure dynamique, un statut sanitaire favorable vis-à-vis des principales pathologies aviaires. Plus près géographiquement de la France, la Pologne pourrait également en faire partie. La Thaïlande, après une période difficile du fait d'une épizootie d'influenza aviaire, revient progressivement sur le marché mondial avec des viandes congelées.

Les exportations brésiliennes ont été encouragées dans le milieu des années

1980 par l'octroi d'aides directes aux producteurs, un accès facilité aux crédits et des exemptions d'impôts. D'après les estimations de l'époque, les soutiens représentaient environ 30% du coût de production. Simultanément, l'industrie avicole brésilienne s'est restructurée, avec l'appui de l'Etat, et de la banque publique d'investissements brésilienne. Cette implication s'est concrétisée par la fusion entre *de Sadia et Perdigao*, qui a donné naissance à *Brazil Foods (BRF)*.

Selon plusieurs sources, telles que le Bureau d'études économiques (LEI) de l'Université de Wageningen aux Pays-Bas (Van Horne et Bondt 2013), l'Institut de recherche « Embrapa » au Brésil et l'Institut technique de l'aviculture (ITAVI) en France, le coût de production du poulet dans l'UE serait supérieur d'environ 45% à celui du Brésil. Les principaux avantages compétitifs du Brésil demeurent des coûts d'intrants plus faibles (aliment, poussin), de bonnes performances techniques, un faible niveau de charges fixes lié à des installations souvent plus rudimentaires et à un plus faible coût de la main-d'œuvre et, enfin, un cadre réglementaire moins contraignant, notamment en ce qui concerne la protection de l'environnement et certaines normes sanitaires. Cet écart, sensible aussi à l'évolution des parités monétaires, est en réduction sur la dernière décennie, en relation avec une convergence des prix des céréales, une augmentation du coût de la main-d'œuvre brésilienne et un durcissement du cadre réglementaire. Ce différentiel de compétitivité se creuse par ailleurs au stade abattage-transformation, en lien avec le faible coût de la main-d'œuvre. Le coût d'abattage se situerait aux environs de 70 €/t au Brésil contre environ 290 €/t dans l'UE, mais avec des écarts importants entre pays : 210 €/t en Pologne, 280 €/t en Allemagne et au Royaume-Uni, 330 €/t aux Pays-Bas et 380 €/t en France.

3 / La perte de compétitivité de la France avec les Etats membres de l'UE

Au sein de l'UE, la dynamique de production de viande de volailles varie fortement selon les Etats membres. Si la France a connu une baisse de son offre, il n'en va pas de même dans plusieurs autres pays (figure 7). L'Allemagne (Basse-Saxe) a pratiquement triplé ses volumes de production au cours des deux dernières décennies ; les zones du nord de l'UE (Pays-Bas et Belgique) connaissent également une croissance soutenue. La Pologne qui se situait en sixième position lors de son entrée dans l'UE en 2004 est désormais à proximité immédiate de la pole position historiquement occupée par la France.

Figure 6. La provenance des importations des pays du Moyen-Orient (PMO) en poulets entiers congelés.

(Sources : Base de données BACI (COMTRADE) / Traitement INRA LERECO).

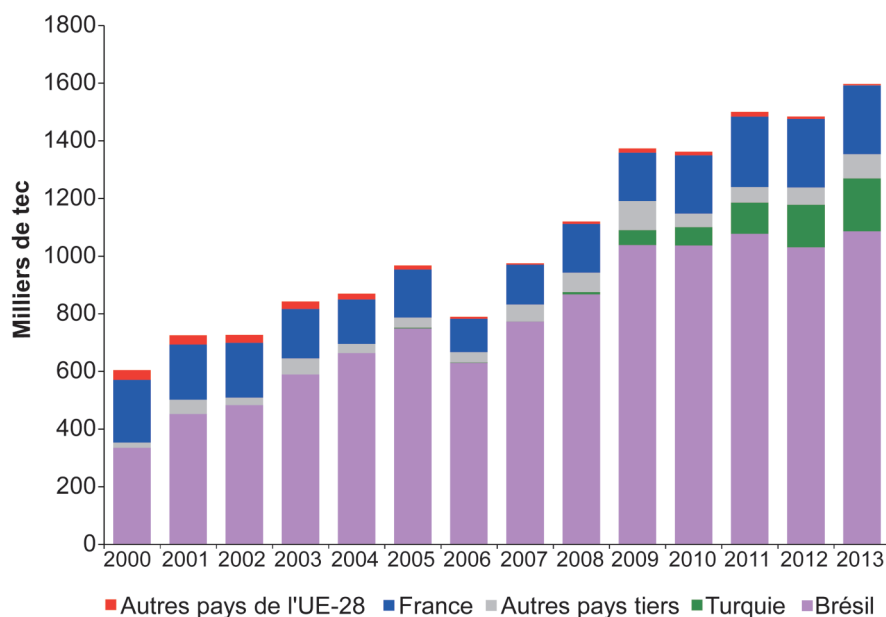
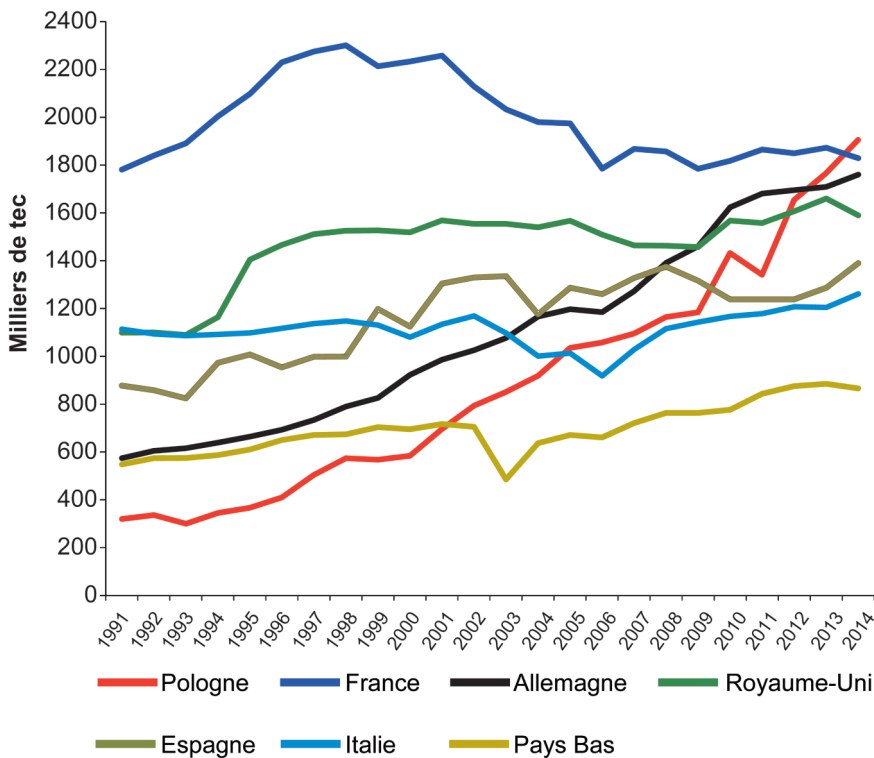


Figure 7. La production de viande de volailles dans plusieurs Etats membres de l'UE. (Sources : ITAVI d'après Eurostat).



La production européenne de poulet enregistre une croissance moyenne annuelle de 2,3% depuis 2000, alors que celle de dinde est en baisse (surtout en France). La France a perdu le leadership de la production européenne de poulet en 1999 et se maintient depuis lors au troisième ou quatrième rang, proche de l'Espagne et de la Pologne et loin derrière le Royaume-Uni (Crane et Laney 2015). Au cours des vingt dernières années, la filière française a concentré ses efforts, d'une part, sur le poulet haut de gamme (certifié et Label Rouge) et, d'autre part, sur le poulet grand export, ce en délaissant un créneau en croissance celui du poulet standard destiné aux marchés européen et français. Simultanément, le marché des découpes de poulet standard a connu une forte croissance, aux dépens du poulet entier. Toutefois, le développement de la découpe impose de trouver des débouchés valorisant pour l'ensemble des parties de la carcasse.

Lors de la négociation des accords du GATT, entre 1988 et 1994, les industriels avicoles des pays du Nord de l'Europe (Allemagne, Belgique, Pays-Bas) notamment, à travers les études prospectives qu'ils ont pu mener, sont arrivés à la conclusion que le marché européen du poulet entier et des découpes présentait un intérêt complété par la vente de bas-morceaux (pattes, abats...) et de produits élaborés principalement aux pays tiers (Russie, Afrique de l'Ouest...). Le marché français, troisième pays consommateur européen (1,6 million de tec), après le

Royaume-Uni (2,2 millions) et l'Allemagne (1,6 million) restait une cible privilégiée.

En l'espace de quelques années, les importations de viandes de volailles ont fortement cru, notamment dans le secteur de la Restauration Hors Foyer (RHF). D'après certaines estimations (AND et ITAVI 2013), environ 60% des viandes consommées en RHF sont d'importation, ce pourcentage s'élève à plus de 80% sur le segment du poulet standard. Plus récemment, le secteur des Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) a également été investi par les industriels allemands, belges et néerlandais sur les créneaux d'abord du poulet entier premier prix, mais aussi des Unités de Vente Consommateur Industriel (UVCI) parfois à poids et prix fixe. Les morceaux de poulet qui ne trouvent pas preneurs sur le marché européen sont expédiés vers les pays tiers. C'est probablement en jouant sur ces deux tableaux que la filière française parviendra à retrouver des volumes nécessaires pour soutenir son activité.

Contrairement à ce que l'on pouvait croire au milieu des années 1990, ce n'est pas du Brésil qu'est venu le danger pour la filière française du poulet mais donc de bien plus près, à savoir de l'Allemagne, de la Belgique, des Pays-Bas et plus récemment de la Pologne. Alors qu'en France, les industriels et les acteurs de la distribution ont joué la carte de la différenciation avec la mise en place de nombreux cahiers des char-

ges pas toujours valorisés à la hauteur des investissements, les filières nord-européennes se sont, en revanche, tournées vers un modèle économique à bas coût, où tous les surcoûts inutiles sont chassés. Cette hyper standardisation et la massification des volumes ont fait la différence sur le poulet standard en France.

Entre 2000 et 2014, la balance commerciale de la France avec les pays de l'UE en viande de volailles s'est profondément dégradée, tant en volume qu'en valeur (figure 8). Elle est passée de 326 000 tec (+ 823 millions d'euros) en 2000 à un déficit de 238 000 tec (- 343 millions d'euros). Les effets de cette perte de compétitivité au plan intracommunautaire sont nettement plus importants que les gains obtenus sur les marchés tiers.

Cette dégradation se retrouve pour la plupart des types de produits identifiés dans la nomenclature des douanes (figure 9). En dépit d'un fort recul, la balance commerciale en viande de dinde demeure légèrement positive (25 000 tec). En viande de poulet, elle est, en revanche, devenue nettement négative (- 283 000 tec) en raison surtout des importations accentuées de morceaux congelés et de morceaux frais. En viande de dinde, la balance commerciale de la France s'est profondément dégradée avec quatre pays principaux : l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas et la Pologne. En viande de dinde, le recul est fort avec l'Allemagne et, dans une moindre mesure, avec l'Espagne.

Une analyse de l'évolution du positionnement commercial de la France avec les principaux pays partenaires de l'UE dans le domaine avicole permet de préciser le diagnostic précédent. Les exportations de la France vers l'Allemagne et le Royaume-Uni ont baissé de façon importante. Au niveau des importations, les flux ont augmenté avec tous les pays, mais surtout avec l'Allemagne, la Belgique et les Pays-Bas. Ainsi, tant en volume qu'en valeur, la France a enregistré une dégradation de sa balance commerciale avec l'ensemble de ces pays (tableau 3).

L'Allemagne est le second exportateur européen de biens agroalimentaires, derrière les Pays-Bas et juste devant la France. Moyennant une stratégie agro-industrielle solide et l'obtention de gains de productivité, ses exportations agroalimentaires ont augmenté de 35 milliards entre 2000 et 2014 (contre 21 milliards dans le cas français). Si la France bénéficie toujours d'une balance agroalimentaire globale positive avec l'Allemagne (+ 0,6 milliard d'euros en 2014), celle-ci poursuit une tendance baissière (elle

Figure 8. Les échanges de la France en viande de volailles avec les Etats membres de l'UE-28 en volume (A) et en valeur (B). (Sources : Douanes françaises / Traitement INRA LERECO).

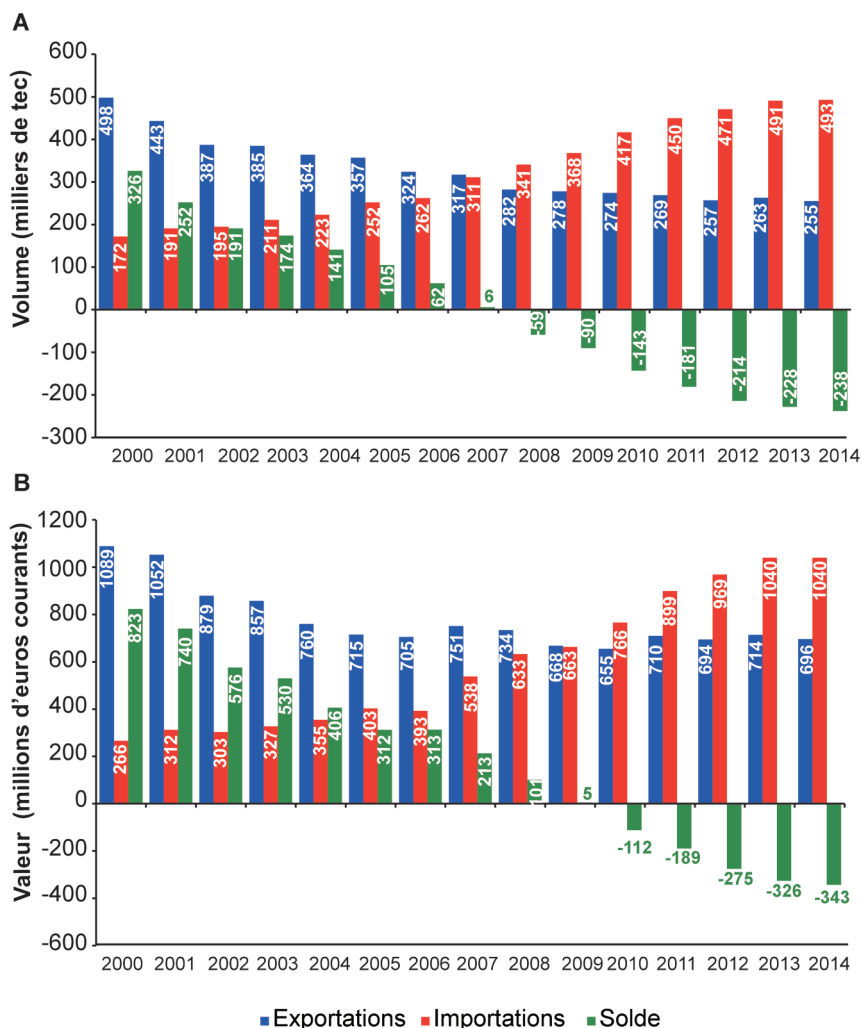
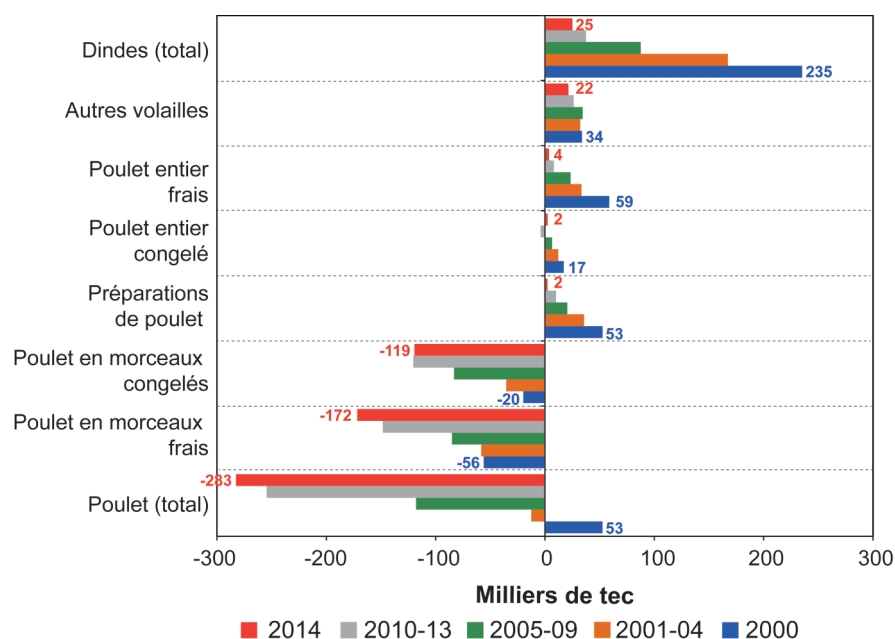


Figure 9. La balance commerciale annuelle de la France en viande de volailles avec l'UE-28. (Sources : Douanes françaises / Traitement INRA-LERECO).



était de 2,3 milliard d'euros en 2000). Ce constat s'applique tout particulièrement au secteur des volailles où le solde de la France est devenu négatif dès 2006 pour la viande de poulets et à partir de 2010 pour la viande de dindes. En dépit d'une forte hausse de son offre intérieure de viande de volailles (1,7 million de tec en 2014), l'Allemagne demeure toujours déficitaire en viandes, tant en volume (- 114 000 tec) qu'en valeur. Ce déficit ne doit cependant pas masquer la forte amélioration des exportations à destination des pays de l'UE. Cependant son taux d'autosuffisance (production/consommation) atteint 113% en 2014, du fait d'exportations importantes de poulets vivants. Ces exportations, qui représentent près de 30% de la production intérieure, se font à plus de 95% vers les Pays-Bas. Ainsi, malgré un essor conséquent des capacités d'abattage de poulets, ces dernières demeurent insuffisantes au regard de la production intérieure. En dinde, la situation est inverse. L'Allemagne importe des dindes vivantes en provenance des Pays-Bas où il n'existe plus d'abattoir dédié, mais également du Danemark et du Nord de la France. Plusieurs facteurs contribuent au renforcement de la compétitivité allemande :

- La taille moyenne des élevages a progressé rapidement et elle est devenue très nettement supérieure à la situation française, où le parc bâtiment vieillit (Magdelaine *et al* 2015a). Cela contribue à générer, du moins pour certains postes de dépenses, des économies d'échelle. Comme dans d'autres pays européens, l'intégration est largement développée : les intrants (poussins et aliments) sont fournis à des éleveurs souvent propriétaires de leurs bâtiments.

- La filière volaille de chair allemande est structurée autour de quelques groupes industriels dont *Wiesenhof* (PHW Gruppe), *Rothkötter*, *Heidemark*, *Stolle Gruppe* et *Sprehe Gruppe* (Trégaro 2015). Le groupe *Wiesenhof*, qui occupe la place de leader de la filière avicole en Allemagne, dégage un chiffre d'affaire voisin de 2,3 milliards d'euros, détient approximativement 30% du marché national et regroupe près de 5 500 salariés. Les entreprises du maillon abattage-découpe sont en mesure de proposer aux différents clients (GMS, restauration hors domicile, industrie de la transformation), allemands ou étrangers, des produits de découpe à un prix souvent plus compétitif qu'en France. Cela tient *i)* à la taille conséquente des outils industriels (400 000 poulets sont abattus par jour dans certains sites industriels) ; *ii)* à l'automatisation et l'informatisation des lignes d'abattage et de découpes, facilitées par la présence de gammes plus restreintes et de découpes plus standardisées ; *iii)* au bon rendement à la découpe

Tableau 3. Les échanges annuels de la France en viande de volailles avec plusieurs pays de l'UE.
(Sources : Douanes françaises / Traitement INRA-LERECO).

		Allemagne	Belgique	Espagne	Pays-Bas	Roy. Uni	Pologne
En millions d'euros courants							
Exportations	2000	303	156	80	68	256	1
	2001-04	246	150	87	57	179	3
	2005-09	169	136	97	43	140	3
	2010-13	165	142	99	43	98	3
	2014	159	143	102	51	100	5
Importations	2000	29	60	17	68	37	9
	2001-04	42	87	16	68	43	6
	2005-09	80	144	19	115	59	27
	2010-13	169	229	44	211	63	76
	2014	190	232	56	215	55	139
Solde	2000	275	95	63	0	219	- 8
	2001-04	204	63	71	- 11	136	- 3
	2005-09	88	- 8	78	- 72	81	- 25
	2010-13	- 4	- 87	55	- 168	35	- 72
	2014	- 30	- 88	47	- 164	45	- 134
En milliers de tec							
Exportations	2000	126	60	55	30	108	1
	2001-04	100	53	55	28	73	4
	2005-09	60	51	54	21	57	4
	2010-13	50	45	47	15	35	2
	2014	48	46	49	16	34	2
Importations	2000	14	51	12	45	20	4
	2001-04	21	66	13	44	26	3
	2005-09	34	93	14	71	39	14
	2010-13	69	121	22	118	34	39
	2014	74	118	24	117	26	68
Solde	2000	112	9	43	- 14	88	- 3
	2001-04	79	- 12	43	- 17	47	1
	2005-09	26	- 42	40	- 51	18	- 10
	2010-13	- 19	- 76	26	- 103	1	- 37
	2014	- 26	- 72	24	- 101	8	- 66

des poulets (poids des poulets à l'abattage) ; iv) à l'application de politiques fiscales et salariales favorables aux gains de compétitivité (modération salariale, conditions de recrutement de salariés issus des pays de l'Europe de l'Est situés à proximité).

- La distribution des viandes de volailles fraîches destinées au commerce de détail relève pour près de la moitié du réseau « *hard discount* », avec des enseignes telles que Aldi, Lidl et Netto (Trégaro 2015). Ce réseau a imposé une gamme restreinte de références autour de volailles standard, mais a aussi garanti un débouché régulier sur d'importants volumes *via* une relation partenariale. Egalement implanté en France et dans d'autres Etats membres, ce réseau

a favorisé la croissance des exportations allemandes.

Les Pays-Bas occupent, en dépit d'un espace agricole limité, la place de leader des pays européens au plan des exportations agroalimentaires (73 milliards d'euros en 2014, en progression de 32 milliards d'euros depuis 2000). La production de viande de volailles s'élève à 0,9 million de tec en 2014, soit l'équivalent de la moitié de la production française. Ce pays a traditionnellement une balance commerciale largement positive : + 605 000 tec en 2014 (tableau 4). La balance commerciale de la France avec les Pays-Bas s'est, là aussi, dégradée. Cela tient à la fois à un recul des exportations (- 14 000 tec entre 2000 et 2014) et à une augmentation des importations

(+ 72 000 tec sur la même période). En 2014, le déficit de la France avec ce pays atteint 164 millions d'euros, soit le niveau record avec tous les pays partenaires.

Aux Pays-Bas, la segmentation est peu développée comparativement à la France puisque la production de poulet standard représente près de 85% des volumes. La modernité des bâtiments et des abattoirs permet à ce pays d'occuper d'excellentes positions en termes de performances techniques dans les élevages et d'efficacité industrielle. Près de la moitié de la production néerlandaise relève des deux premières entreprises, à savoir les groupes *Plukon* et *2 Sisters Storteboom*. Le groupe *Plukon*, qui a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de

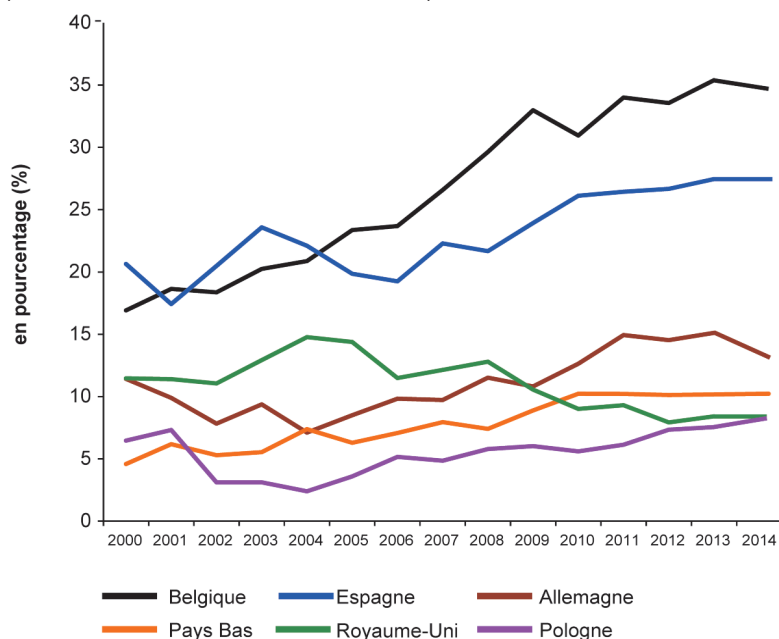
Tableau 4. Le solde annuel du commerce extérieur de plusieurs Etats membres de l'UE en viande de volailles avec l'UE, la France, les pays tiers et le monde en milliers de tec.

(Sources : Eurostat – Base de données Comext / Traitement INRA-LERECO).

		Allemagne	Belgique	Espagne	Pays-Bas	Roy. Uni	Pologne
UE	2000	- 342	155	- 23	541	- 265	22
	2001-04	- 242	146	- 34	577	- 247	31
	2005-09	- 158	174	- 49	671	- 260	191
	2010-13	- 177	223	- 44	838	- 353	469
	2014	- 102	177	- 9	716	- 317	665
France	2000	- 95	6	- 35	19	- 76	3
	2001-04	- 69	28	- 34	28	- 39	0
	2005-09	- 7	58	- 35	67	- 22	12
	2010-13	43	105	- 15	117	- 5	35
	2014	41	106	- 2	127	- 9	57
Pays tiers	2000	- 114	81	- 15	187	- 46	7
	2001-04	- 144	72	- 19	34	- 84	23
	2005-09	- 105	55	- 26	-192	- 185	49
	2010-13	- 2	74	1	-196	- 224	112
	2014	- 12	96	18	-111	- 240	169
Monde	2000	- 456	235	- 38	728	- 311	30
	2001-04	- 386	217	- 53	611	- 331	54
	2005-09	- 262	229	- 75	478	- 446	241
	2010-13	- 179	296	- 44	642	- 577	581
	2014	- 114	273	9	605	- 556	834

Figure 10. La part de la France dans les exportations totales de volailles (en valeur) de pays européens.

(Sources : Eurostat – Base de données).



1,3 milliard d'euros avec 4 100 salariés, possède treize sites industriels (huit abattoirs de volailles et cinq entreprises de transformation et de conditionnement) répartis sur les Pays-Bas, l'Allemagne et la Belgique. Avec un volume d'abat-

tage hebdomadaire de plus de 6,8 millions de volailles, *Plukon* est l'un des principaux acteurs sur le marché européen de la viande de volaille (avec les marques *Friki*, *Pingo*, *Maïski* et *De KuikenaeR*). Le groupe *2 Sisters Storte-*

boom, qui réalise un chiffre d'affaires de 600 millions d'euros avec 2 000 salariés, compte, quant à lui, trois abattoirs (deux aux Pays-Bas et un en Pologne) et deux usines de transformation.

En Pologne, la forte croissance de la production de viande de volailles a été mise au profit d'un développement conséquent des exportations, y compris vers les pays tiers. Les investissements français (*LDC*, *Drosed* et *Drop*) et allemands (*Wiesenhof*, *Drobimex*) dans ce pays ont également contribué au développement de la production polonaise et à la croissance de ses exportations. En captant un peu moins de 7% des volumes exportés, la France demeure un client modeste de la Pologne. Ce taux est, par exemple, nettement supérieur dans le cas de la Belgique et de l'Espagne (figure 10). La filière avicole polonaise se caractérise par un très faible niveau d'importations au prorata de la consommation domestique. En raison de sa compétitivité « prix » et de sa proximité géographique des nouveaux Etats membres de l'UE, ce pays connaît la plus forte progression européenne en terme de balance commerciale.

Si la France n'accuse pas de handicap rédhibitoire sur le coût du vif par rapport aux autres concurrents européens, elle a

Tableau 5. Les indicateurs technico-économiques en élevage de poulet de chair pour 2013. (Sources : ITAVI).

Coût du vif	Allemagne	France	Pays-Bas	Pologne	Royaume-Uni
Coût de l'aliment (€/t)	388	368	378	367	395
Poussin (€/100 p)	31,2	31,2	30,7	31,7	38,4
Poids Vif (kg)	2,20	1,92	2,20	2,30	2,30
IC (Indice de Consommation)	1,68	1,75	1,67	1,76	1,75
Coût sortie élevage (€/kg vif)	1,00	1,02	0,98	0,94	1,05
Coût sortie élevage (€/kg mort)	1,43	1,46	1,40	1,35	1,50
Coûts d'abattage (€/kg mort)	0,28	0,38	0,33	0,21	0,28
Coût total (€/kg mort)	1,71	1,84	1,73	1,56	1,78

perdu l'avantage concurrentiel qu'elle possédait par le passé. Les performances techniques moyennes françaises pour le poulet standard sont légèrement inférieures à celles de ses concurrents nord européens. Concernant les coûts aval (abattage/découpe), l'écart apparaît plus significatif (tableau 5). La différence de coût unitaire de la main-d'œuvre ouvrière entraîne la moitié de l'écart de coût d'abattage avec l'Allemagne. Les autres raisons sont liées à l'organisation, les gammes, la taille des outils ou leur taux de saturation.

Alors que la capacité moyenne totale d'un atelier français professionnel était en 2010, selon le Recensement de l'agriculture, de 16 000 poulets (en effectif instantané), les ateliers belges et espagnols hébergent en moyenne 30 000 poulets, les allemands 60 000 et les britanniques plus de 90 000. Cette particularité française est en partie due à la production sous Signes de Qualité et d'Origine (SIQO, qui regroupe les AOC et Label Rouge) qui impose des tailles d'élevages réduites et n'existe, en volaille, qu'en France. Si l'on ne considère que les ateliers « standards », la taille moyenne française se situait à 30 000 poulets, soit une taille comparable à celle de l'Espagne et de la Belgique. Si les structures sectorielles de l'industrie avicole en France et en Allemagne sont proches (avec un poids du leader de 30% dans l'activité nationale), les outils industriels sont, comme en élevage, de plus petite taille en France.

Conclusion

Le déficit français de compétitivité s'explique ainsi par un cumul de facteurs défavorables. Ces facteurs relèvent d'abord de la structure et de l'organisation des filières et des stratégies d'acteurs. Ils peuvent aussi être liés à l'environnement réglementaire (fiscalité, coût du travail...) et, parfois, aux modalités pratiques retenues pour appliquer, au titre de la subsidiarité, les normes européennes (les choix français ne sont pas toujours identiques à ceux de pays voi-

sins). Le diagnostic posé est celui d'un manque de standardisation des process et d'investissements dans les outils à tous les stades de la filière, ainsi que celui d'un déficit de coordination et de partage de l'information technique entre les différents maillons, ne permettant pas de réaliser des économies d'échelle et de gamme comparables à celles réalisées par nos compétiteurs (outils anciens et non saturés, absence de système de certification unifié conduisant à l'inflation des cahiers des charges, faiblesse de la recherche-développement, absence de partenariat technique avec les GMS).

Les enjeux posés à la filière avicole française sont nombreux. Au niveau économique, il importe surtout *i)* de renforcer la compétitivité en maîtrisant davantage les coûts de production, notamment par un écrasement des coûts fixes (économie d'échelle dans les élevages et les industries) ; *ii)* de reconquérir le marché intérieur des viandes fraîches (poulet standard) destinées aux GMS et à la RHF ; *iii)* de vendre davantage les produits issus des filières de qualité (labels et agriculture biologique), tant dans la RHF que sur les marchés extérieurs où ils sont encore trop peu présents ; *iv)* de poursuivre les efforts entrepris pour rester à moyen terme, et en dépit de l'arrêt des restitutions, un exportateur de poulets entiers congelés vers les PMO (ces pays peuvent être potentiellement sensibles à une diversification de leurs fournisseurs et attentifs aux nouveaux produits proposés : découpes de poulets...). Au niveau environnemental, il convient de limiter autant que faire se peut les impacts négatifs de l'élevage par le développement des techniques et l'amélioration des pratiques. Au niveau sociétal, il est urgent de reprendre un dialogue constructif et pondéré avec les citoyens français, de sorte de renforcer l'acceptabilité des élevages et de leur développement.

Au-delà du constat, particulièrement clair, sur la perte de compétitivité de la France, basé ici essentiellement sur les flux de viande de volailles entre pays, il reste quelques raisons d'espérer :

i) Une demande dynamique tant au plan international que sur le marché intérieur et communautaire, notamment en viande de poulet

La viande de volailles sera la première viande consommée dans le monde, vraisemblablement à partir de 2020. Les prévisions de croissance de la consommation mondiale sont si fortes qu'elles pourraient conduire à une modification des équilibres concurrentiels actuels. La croissance de la consommation se fera majoritairement dans des zones géographiques à faible potentiel productif (Asie, Afrique), ce qui devrait doper les échanges internationaux. L'enjeu pour l'UE et la France sera de développer des stratégies et des positionnements à l'export permettant de compenser le handicap de compétitivité coût avec le reste du monde. Or ce handicap est aujourd'hui en réduction du fait de la hausse du prix international des végétaux et de l'augmentation plus rapide du coût de la main-d'œuvre dans les pays tiers. En France, la consommation globale de volailles est toujours en croissance et la consommation de viande de poulet continue même de progresser au niveau individuel.

ii) Un marché français à forte valeur ajoutée et potentiellement attractif

La segmentation du marché français est une originalité par rapport à la concurrence. Elle est caractérisée par une grande diversité de produits, tant en termes d'espèces (avec une place importante laissée aux volailles secondaires, le poulet ne pesant que 62% de la consommation de volailles contre 75% dans l'ensemble de l'UE), qu'en termes de niveaux de qualité avec un poids important des produits sous signe officiel de qualité (environ 25 à 30% du marché global). Cette segmentation du marché a longtemps joué comme une protection vis-à-vis des importations, les industriels français étant les seuls capables de fournir une offre aussi diversifiée. Plus récemment les importations se sont concentrées sur les segments d'entrée

de gamme et les marchés de l'industrie et de la RHF, demandeurs de produits de qualité standards et bon marché. Le marché des GSM françaises, relativement épargné jusqu'alors par la concurrence étrangère est cependant jugé attractif par cette dernière.

Enfin, le marché communautaire, moins segmenté que le marché français, tend cependant à se diversifier avec l'émergence de segments plus qualitatifs et répondant à l'émergence de nouvelles attentes sociétales (poulet élevé selon des exigences « bien-être animal » aux Pays-Bas ou au Royaume-Uni, par exemple). Dans ce contexte, la filière française pourrait tirer parti de son savoir-faire en production « alternatives » ou du moins plus extensives.

iii) Un déficit de compétitivité avec les pays d'Europe du Nord qui n'est pas insurmontable

La chute de la production française est liée à une détérioration de la compétitivité française vis-à-vis de ses compétiteurs européens. En effet, l'écart de compétitivité avec les pays tiers et notamment le Brésil est plutôt en réduction sur le long terme et les importations françaises en provenance des pays tiers ne progressent que modérément.

Or, nos concurrents européens (Belgique, Allemagne, Pologne) sont soumis au même environnement économique et réglementaire que la France (à l'excepti-

tion du coût du travail en Allemagne et en Pologne). Les écarts de compétitivité coûts résultent surtout de différences structurelles (taille des outils de production et de transformation) et de stratégies industrielles et de marketing moins adaptées (pour la France) à la conquête des segments d'entrée de gamme. Différents signaux positifs peuvent être détectés sur les deux dernières années et laissent envisager que les acteurs de la filière française ont commencé à réagir :

- Une reprise timide des constructions de bâtiments d'élevage neufs, avec des taux de construction dépassant 2% en 2013 (cf. enquête ITAVI parc de bâtiments) ;

- Des restructurations dans le secteur industriel, avec l'alliance entre *LDC, Glon et Sofiprotéol*, dont l'ambition affichée est de reconquérir une partie du marché aujourd'hui approvisionnée par des viandes importées (RHF, Industrie et entrée de gamme des GSM), et très récemment les négociations autour du rachat de *Doux par Terrena* avec le groupe *Avril (Sofiprotéol)* comme actionnaire minoritaire ;

- Une évolution, au moins dans certaines organisations de production et entreprises intégratrices, des politiques contractuelles et des choix techniques favorisant la recherche d'une compétitivité de la chaîne d'approvisionnement : investissement dans l'aliment, dans la génétique, révision des contrats de façon à les rendre plus incitatifs à la performance, etc ;

- Des aides publiques, notamment régionales, qui n'excluent plus, comme par le passé, le secteur avicole ;

- Une volonté de la filière et des pouvoirs publics de communiquer sur l'origine française des viandes, tant sur l'étiquetage à destination du consommateur final que sur les circuits de la restauration hors domicile.

Après avoir traversé une décennie clairement difficile, sous le poids de la concurrence des pays du nord de l'UE, les acteurs de la filière française de la volaille de chair doivent se structurer et s'organiser au mieux, avec l'appui des pouvoirs publics et le soutien des consommateurs français, pour reconquérir le marché intérieur du poulet standard (en progression de consommation), maintenir un flux d'exportation vers les PMO (sans le bénéfice des aides à l'exportation) et valoriser commercialement les produits issus de la filière qualité.

Remerciements

Les auteurs remercient Cécile Leroy (INRA, LERECO) pour son appui efficace dans l'exploitation des différentes bases de données utilisées ici. Ce travail s'inscrit dans le cadre des collaborations développées au sein du Réseau Mixte Technologique (RMT) « Economie des Filières Animales » : <http://rmt-economie-filieres-animales.fr>.

Références

- AFAB, 2002. Le chemin des meuniers, 50 ans de nutrition animale en Bretagne, 161p.
- AND-ITAVI, 2013. Analyse des flux d'importation de volaille en France, 54p.
- Berger A., 2013. Plan d'action pour la filière avicole française. Note du Délégué Interministériel aux Industries Agroalimentaires, 16p.
- Canevet C., 1992. Le modèle agricole breton. Les presses universitaires de Rennes, 397p.
- Champion F., Chotteau P., Duflo B., Magdelaine P., Marouby H., Rieu M., Riffard C., 2013. La compétitivité agricole du Brésil : le cas des filières d'élevage. Notes et Etudes Socio-Economiques, 37, 127-156.
- Crane R., Laney S., 2015. Poultry Production in England. University of Reading, Report, 56p. http://www.fbpartnership.co.uk/documents/2013_14/Poultry_Report_2013-14.pdf
- FranceAgriMer, 2011. Les Global Players dans la filière des viandes. Synthèse, 12p. <http://www.franceagrimer.fr/content/download/7126/41563/file/global-players-08-2011.pdf>
- FranceAgriMer, 2013. Réflexion stratégique sur les perspectives de la filière volaille de chair à l'horizon 2025. Synthèse, 7p. http://www.franceagrimer.fr/content/download/30036/266894/file/Plan_strategique_filiere_volailles.pdf
- FranceAgriMer, 2014. Les filières avicoles (poulet, dinde et œufs) en Turquie. Les synthèses n°18, 20p. <http://www.franceagrimer.fr/index.php/content/download/31877/286154/file/SYN-VBL-VOL-18-Filieres+avicoles+en+Turquie.pdf>
- FranceAgriMer, 2015. Les filières animales, terrestres et aquatiques. Rapport, 169p. <http://www.franceagrimer.fr/content/download/36678/336018/file/BIL-MER-VIA-LAI-Bilan2014-Perspectives2015.pdf>
- Fouillade P., Guillet M., Ménard J.N., 2010. Compétitivité de la filière volailles de chair française. Rapport du CGAAER, 65p. http://www.asfac.org/fixers/AVISOS/2011/Filieres_volailles_de_chair_France.pdf
- GIS Elevage Demain, 2015. Les emplois liés à l'élevage français. Note de synthèse, 7p. <https://www.gis-elevages-demain.org/Media/fichiers/Synthese-Emplois-lies-a-l-elevage>
- Jez C., Beaumont C., Magdelaine P., 2010. La filière avicole française à l'horizon 2025 : une prospective INRA-ITAVI. INRA Prod. Anim., 23, 379-390.
- Magdelaine P., 2013. Analyse comparée des facteurs de compétitivité de l'industrie avicole chair en France, en Europe et au Brésil. Journ. Rech. Avicole, 10, 1-9.
- Magdelaine P., Coutelet G., Chenut R., 2015a. Structures et organisation des filières volailles de chair en Europe. Viandes et Produits Carnés, 1-9.
- Magdelaine P., Coutelet G., Duvaleix-Tréguer S., 2015b. La contractualisation dans le secteur aviculture de chair. Econ. Rurale, 345, 73-86.
- Malpel G.P., Marigeaud M., Marty S., 2014. La filière volaille de chair. Rapport CGAAER, 55p.
- OCDE et FAO, 2015. Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2015-2024. Rapport, 358p.
- Renault C., Rieu M., Roussillon M.A., Magdelaine P., 2011. Analyse de la compétitivité des filières des viandes blanches françaises dans le contexte européen. Rapport AND IFIP ITAVI.

- Renault C., Magdelaine P., Cogoluenhes C., Chever T., Braine A., 2013. TeMA 27, 28-35.
- Taconet A.E., Magdelaine P., 2009. Segmentation du marché de la volaille par les modes de valorisation : état des lieux et perspectives. Journ. Rech. Avicole, 8, 1-5.
- Trégaro Y., 2007. Les négociations commerciales à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) et leurs impacts potentiels sur la filière avicole européenne. Journ. Rech. Avicole, 7, 9-16.
- Trégaro Y., 2011. Evolution du commerce intracommunautaire de viandes de poulet et de dinde sur la dernière décennie. Journ. Rech. Avicole, 9, 1-7.
- Trégaro Y., 2013. Commerce international des viandes de volailles et stratégies industrielles. Journ. Rech. Avicole, 10, 1-9.
- Trégaro Y., 2015. Industries des filières lait et viande, le modèle agroalimentaire allemand. In: Démeter, 123-152.
- Trégaro Y., Vallin B., 2009. Les filières avicoles européennes face à la mondialisation des échanges. Journ. Rech. Avicole, 8, 1-7.
- USDA, 2015. Agricultural projections to 2024. Long-term projections report, 69p. http://www.usda.gov/oce/commodity/projections/USDA_Agricultural_Projections_to_2024.pdf
- Valdes C., Hallahan C., Harvey D., 2015. Brazil's broiler industry: increasing efficiency and trade. Int. Food Agribusiness Management Review, 263-275.
- Van Horne P.L.M., Bondt N., 2013. Competitiveness of the EU poultry meat sector. International comparison base. Wageningen University, LEI report, 46p. http://www.avec-poultry.eu/system/files/archive/new-structure/Communications/Study_on_competitiveness_of_poultry_meat_sector_updated_with_2013_data.pdf
- Xie C., Marchant M.A., 2015. Supplying China's growing appetite for poultry. Int. Food Agribusiness Management Review, 115-136.
- Zhuang R., Moore T., 2015. Factors influencing US poultry exports. Int. Food Agribusiness Management Review, 13-26.

Résumé

La filière avicole française, qui bénéficie encore d'une croissance de la demande intérieure, a enregistré une baisse de sa production au cours de la dernière décennie, surtout en dindes. Cette évolution traduit une perte de compétitivité par rapport à d'autres pays, notamment européens, particulièrement structurés en termes productif et industriel et dynamiques en termes d'innovations et de réseaux commerciaux. Les importations françaises de viande de volailles, qui proviennent en priorité de pays voisins (Allemagne, Belgique et Pays-Bas) et beaucoup plus marginalement des grands acteurs du commerce mondial (Brésil, USA, Thaïlande...), sont devenues préoccupantes. Elles représentent, en 2014, plus de 30% de la consommation intérieure contre un peu moins de 15% en 2000. Si la balance commerciale de la France en viande de volailles avec les pays tiers (hors Union Européenne) demeure positive, rien n'est acquis pour le futur. A court terme, la mise à zéro des restitutions n'a pas encore produit tous ses effets et les exportateurs français ont bénéficié depuis mi-2014 d'une parité entre l'euro et le dollar favorable. A moyen terme, la concurrence entre les grandes zones exportatrices pourrait s'accroître en raison des différentiels de compétitivité, de l'ouverture croissante des marchés et de la sensibilité des flux commerciaux à l'évolution des parités monétaires. Le nombre de pays clients de la France est limité, ce qui accentue le niveau de dépendance à des considérations ciblées d'ordre géopolitique ou économique. Enfin, l'évolution récente des règles européennes relatives aux aides à l'export peut fragiliser les produits historiquement bénéficiaires. En conclusion, une attention est portée aux principales raisons d'espérer pour la filière avicole française : une forte dynamique de la demande mondiale ; un marché français à forte valeur ajoutée sur certains créneaux (volaille de qualité) ; l'amorce d'une restructuration de la filière française qui devrait favoriser une reconquête au moins partielle du marché domestique.

Abstract

The competitiveness of the French poultry sector: between doubts and hopes

The French poultry sector, which still has a growing domestic demand, decreased its production during the last decade (especially for turkey). This reflects a loss of competitiveness compared to other countries, particularly European ones, which are especially well structured in productive and industrial terms and dynamic in innovation and trade. French imports of poultry meat, which come primarily from neighboring countries (Germany, Belgium and Netherlands), and much more rarely of major players in world trade (Brazil, USA, Thailand, etc.), are becoming a problem. They represent, in 2014, more than 30% of domestic consumption against 15% in 2000. Even though the French trade balance in poultry with third countries (outside European Union) remains positive, nothing is guaranteed for the future: at the short-term the end of export refunds has not yet produced its effects and French exporters have benefited in 2014 from a favorable Euro/US dollar rate; at the medium term, the competition between the major exporting areas could increase due to competitiveness gaps, the increasing openness of markets and the sensitivity of trade flows to changes in exchange rates; the number of client countries for France is limited, which increases the level of dependence on geopolitical changes; recent developments in EU rules regarding export subsidies can also affect some sectors/regions. In conclusion, attention is paid to the reason for hope for the French poultry sector: a strong momentum in global demand; a French market with high added value for some niche markets (quality poultry); the start of a restructuring of the French sector should encourage at least partial reconquest of the domestic market.

CHATELLIER V., MAGDELAINE P., TRÉGARO Y., 2015. La compétitivité de la filière volaille de chair française : entre doutes et espoirs. INRA Prod. Anim., 28, 411-428.